



Financé par l'Union Européenne

THAMM



AOÛT 2021

# Nous sommes tous concernés

Réponses de la migration de travail à la crise du COVID-19 en Europe et en Afrique du Nord

Hervé Nicolle, SAMUEL HALL



Rapport produit avec le soutien de:



Organisation  
Internationale du  
Travail



OIM  
ONU MIGRATION




# THAMM

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne reflète pas nécessairement les vues de l'Union européenne.

Les commentaires sont les bienvenus et doivent être adressés à l'auteur ou aux auteurs.

Citation suggérée : [Organisation Internationale du Travail en collaboration avec l'Organisation Internationale pour les Migrations. \(2021\) THAMM Discussion Paper No.1. \*Nous sommes tous concernés, Réponses de la migration de travail à la crise du COVID-19 en Europe et en Afrique du Nord.\* Hervé Nicolle, SAMUEL HALL.](#)

L'équipe de SAMUEL HALL tient à remercier Aurélia SEGATTI (ILO), Tanja DEDOVIC (IOM), Majida SADOK (ILO), ainsi que Andrés ESTÉVEZ MONTES (SH - consultant) pour leur soutien et leur contribution au présent travail.





# Nous sommes tous concernés

Réponses de la migration de travail à  
la crise du COVID-19 en Europe et en  
Afrique du Nord

Août 2021

Auteur: **Hervé Nicolle, SAMUEL HALL**



CONTEXTE ET ENJEUX.....	7
DYNAMIQUE DE LA MOBILITÉ EN AFRIQUE DU NORD .....	8
Dynamiques socio-économiques et migratoires en Afrique du Nord - analyses par pays .....	8
Dynamiques socio-économiques et migratoires en Afrique du Nord - analyse comparative .....	13
DYNAMIQUE DES MIGRATIONS DE MAIN-D'ŒUVRE .....	18
Comprendre les dynamiques historiques : Maroc, Algérie, Tunisie et Égypte .....	18
Perspective contemporaine : Maroc, Algérie et Tunisie.....	20
La migration saisonnière des travailleurs d'Afrique du Nord vers les pays de l'UE : une étude de cas.....	22
Étudiants internationaux d'Afrique du Nord.....	24
Travailleurs hautement qualifiés d'Afrique du Nord.....	26
TIRER LES LEÇONS DE LA CRISE DU COVID-19 .....	29
Contribution des travailleurs migrants à la réponse européenne au COVID-19.....	29
Impact du COVID sur les travailleurs migrants.....	31
Les rémittences : une résilience contre-intuitive ?.....	33
OPPORTUNITÉS D'ACTION .....	35
Remise en question de la stratégie et des narratifs.....	35
Une nouvelle donne pour les pays d'origine, de destination et les travailleurs migrants .....	37
Mécanismes de protection et travail décent .....	39
GLOSSAIRE .....	41
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE .....	42

Figure 1: Population active au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Égypte.....	14
Figure 2: Taux de participation à la population active au Maroc, en Tunisie, en Égypte et en Algérie.....	14
Figure 3: Taux d'activité des femmes au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Égypte.....	14
Figure 4: Emploi dans l'agriculture au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Égypte.....	15
Figure 5: Taux d'emploi vulnérable (estimation du BIT) au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Égypte.....	15
Figure 6: Croissance du PIB réel au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Égypte (2019-2021).....	16
Figure 7: Formalité et informalité à travers les salariés au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Égypte.....	16
Figure 8: Tendance de l'émigration annuelle totale de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie vers l'UE.....	19
Figure 9: Évolution de l'émigration annuelle totale de l'Algérie vers la France, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne.....	19
Figure 10: Évolution de l'émigration annuelle totale du Maroc vers la France, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne.....	20
Figure 11: Évolution de l'émigration annuelle totale de la Tunisie vers la France, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne.....	20
Figure 12: Migrants égyptiens au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA).....	20
Figure 13: Nombre de nouveaux permis de séjour délivrés par type dans les pays de l'UE 27, 2009-2019 (par motif).....	21
Figure 14: Premiers permis délivrés pour des raisons d'éducation, par nationalité en Afrique du Nord.....	24
Figure 15: Premiers permis délivrés pour des raisons d'éducation aux étudiants marocains 2015-2019.....	25
Figure 16: Premiers permis délivrés pour des raisons d'éducation à des étudiants algériens 2015-2019.....	25
Figure 17: Premiers permis délivrés pour des raisons d'éducation à des étudiants tunisiens 2015-2019.....	25
Figure 18: Premiers permis délivrés pour des raisons d'éducation aux étudiants libyens 2015-2019.....	25
Figure 19: Premiers permis délivrés pour des raisons d'éducation à des étudiants égyptiens 2015-2019.....	25
Figure 20: Taux de chômage par niveau d'éducation et par sexe.....	26
Figure 21: Taux de chômage par niveau d'éducation et par sexe.....	26
Figure 22: Cartes bleues de l'UE-27 pour la main-d'œuvre "hautement qualifiée"......	27
Figure 23: Cartes bleues de l'UE 27 (par pays d'accueil).....	27
Figure 24: Part des immigrants parmi les travailleurs clés, par profession - EUFL 2018 (en pourcentage).....	30
Figure 25: Part des femmes immigrées (hors UE) travaillant dans chacune des professions clés - EUFL 2018.....	30
Figure 26: Volumes des rémittances par pays (2000-2020).....	33
Figure 27: Accès aux instruments financiers institutionnels au Maroc, en Tunisie et en Égypte (par sexe).....	34
Figure 28: Score de capacité statistique (BM - ILOSTAT - 2020).....	36

Tableau 1 : Nombre de premières autorisations accordées pour un travail saisonnier (par secteur et sexe) .....	24
Tableau 2 : Pays d'origine des étudiants maghrébins en France.....	24
Tableau 3 : Taux de drainage de cerveau médical en Afrique du Nord .....	28
Encadré 1: Les efforts institutionnels du Maroc pour une meilleure gouvernance de la migration.....	9
Encadré 2: Les efforts institutionnels de la Tunisie pour une meilleure gouvernance de la migration .....	11
Encadré 3: La complexité des réseaux, des flux et des plaques tournantes de la migration libyenne .....	13
Encadré 4: Entre le soft power et un endroit difficile : le cas de l'Égypte.....	20
Encadré 5: Programme Gestion collective de l'embauche à l'origine (GECCO) - Espagne .....	32
Encadré 6: Collecter et analyser les données socio-économiques pour informer le dialogue politique .....	36
Encadré 7: Partenariats entre autorités locales et organisations de la diaspora pour le développement local.....	37
Photo 1 : Crédit AFP, Migration de main d'œuvre vers l'Europe .....	6
Photo 2 : Crédit FORMENA.....	17
Photo 3 : Credit Egyptian Street – CAPMAS.....	34
Photo 4 : Credit Maghrebria – Creative Commons .....	44



Photo 1 : Crédit AFP, Migration de main d'œuvre vers l'Europe

## CONTEXTE ET ENJEUX

La crise actuelle du COVID-19 a bouleversé les tendances existantes en matière de migration de main-d'œuvre et, en particulier, le recrutement et le placement de travailleurs nationaux à l'étranger, ainsi que l'intégration socio-économique des travailleurs étrangers dans les marchés du travail nationaux. La présence du virus a profondément ralenti, voire stoppé, la mobilité humaine, et il est de plus en plus probable que les mouvements de population – qu'il s'agisse de migration économique, de demande d'asile ou simplement de tourisme – seront restreints dans les mois et années à venir. Cela vaut en particulier pour les deux rives de la Méditerranée. Comme l'expliquent Schöfberger et Rango, la pandémie sanitaire « a radicalement changé le paysage mondial de la migration et de la mobilité et a ajouté une couche de complexité à la migration en Afrique de l'Ouest et du Nord et à travers la Méditerranée » en un temps très court.<sup>1</sup>

La pandémie a exacerbé des défaillances déjà saillantes et souvent ignorées par les parties prenantes européennes et nord-africaines : à mesure que des mesures de confinement et de distanciation sociale étaient appliquées à l'échelle mondiale, la fermeture des frontières et les interdictions de voyager ont fortement limité la mobilité, ce qui a eu un impact considérable sur les mouvements transfrontaliers et le commerce informel, et a mis en lumière des politiques discriminatoires tout en suscitant des manifestations de xénophobie. Dans cet environnement inédit, les pays d'origine d'Afrique du Nord – principalement l'Égypte, le Maroc, la Tunisie, la Libye et l'Algérie – doivent faire face à de nouveaux défis : pertes d'emplois, baisse des remittances et retour des migrants qui doivent être réintégrés, autant de facteurs qui viennent s'ajouter à des taux de chômage déjà élevés, notamment chez les jeunes et les femmes. De leur côté, les pays européens de destination sont aux prises avec la question de savoir comment faire en sorte que les pénuries de main-d'œuvre

dans les secteurs critiques de leurs économies soient comblées rapidement, afin d'éviter une nouvelle récession. La question de savoir si cette appréciation conduira à une plus grande acceptation des migrants, en plus de la tendance actuelle à la régularisation dans certains pays, reste entière.<sup>2</sup>

À cet égard, la pandémie de COVID-19 pourrait être l'occasion de réfléchir à une coopération réelle en matière de migration, en accord avec les intérêts et priorités des pays nord africains.<sup>3</sup> Fondée sur les échanges et travaux de la première Conférence régionale THAMM (*Towards a Holistic Approach to Labour Migration Governance and Labour Mobility in North Africa*), la présente étude vise à mieux comprendre les tendances clés qui façonnent la gouvernance de la migration de main-d'œuvre en temps de crise et affectent l'intégration socio-économique des travailleurs étrangers sur les marchés du travail. Dans cette optique, les points suivants sont abordés en priorité :

1. Synthèse des tendances actuelles en matière de migration de main-d'œuvre et de mobilité observées au sein de l'Afrique du Nord et de l'Europe et entre ces deux régions, en accordant une attention particulière aux vulnérabilités socioéconomiques ainsi qu'aux lacunes en matière de protection ;
2. Identification des domaines qui restent à approfondir en matière de migration de la main-d'œuvre, en particulier entre les deux rives de la Méditerranée et en tenant compte de l'agenda de l'UE 2021 sur l'avenir du travail ;
3. Mise en évidence d'opportunités concrètes, appuyées sur les débats de la Conférence THAMM, afin de renforcer les voies légales de la migration de travail et la protection des travailleurs migrants de manière durable en temps de crise.

<sup>1</sup> Schöfberger, I. and Rango, M. (2020) COVID-19 and migration in West and North Africa and across the Mediterranean. FULL reference In final version please

<sup>2</sup> De nombreux gouvernements, d'Europe du Sud en particulier, ont pris des mesures immédiates pour ouvrir les frontières aux travailleurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, délivrer des visas en cas de besoin et régulariser les travailleurs migrants sans papiers pendant la crise. Le gouvernement italien a étendu le permis de séjour aux citoyens non européens vivant déjà en Italie. Le Portugal a reconnu tous les travailleurs migrants et les demandeurs d'asile dont la demande est en cours comme des

résidents permanents, leur fournissant un permis de séjour temporaire afin qu'ils puissent avoir accès aux services de soins de santé, aux prestations sociales, aux comptes bancaires et aux contrats de travail et de location.

L'Espagne a introduit une extension des permis de résidence et de travail pour les étrangers dans le contexte de l'urgence déclarée COVID-19, qui pourrait conduire à des parcours de régularisation.

<sup>3</sup> Raty, T. et Shilhav, R. (2020) The EU Trust Fund for Africa, Trapped between aid policy and migration politics, OXFAM.

<https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620936/bp-eu-trust-fund-africa-migration-politics-300120-en.pdf>

# DYNAMIQUE DE LA MOBILITÉ EN AFRIQUE DU NORD

Les pays d'Afrique du Nord ont historiquement été des carrefours importants de destination, de transit et de départ des migrants. L'instabilité économique, sociale, politique et climatique a contribué à la mise en place des schémas migratoires mixtes observés dans la région. Dès les années 1950, les politiques de migration de la main-d'œuvre ont encouragé la mobilité et en ont fait une pierre angulaire du développement socio-économique national et régional. Cependant, les marchés du travail locaux restent fragmentés en raison de plusieurs clivages (public/privé, formel/informel et moderne/traditionnel) et sont toujours « caractérisés par une informalité et une précarité importantes, une très faible participation des femmes, un chômage élevé et un emploi agricole important ».<sup>4</sup> En outre, la part de la population âgée de moins de 30 ans a dépassé les 60%, et la population en âge de travailler (15-64 ans) approche les 70%.<sup>5</sup> Les principaux facteurs explicatifs du chômage endémique de la région sont les suivants 1) le manque de demande et la faible création d'emplois ; 2) la pression démographique avec une population en âge de travailler de 70% pour l'ensemble de la zone ; et 3) la persistante « inadéquation des compétences entre le système éducatif et le marché du travail contribuant ainsi à une employabilité limitée ».<sup>6</sup>

## Dynamiques socio-économiques et migratoires en Afrique du Nord - analyses par pays

Cette section revient d'abord sur les principales tendances socio-économiques en Afrique du Nord – avec un accent comparatif mis sur le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte et la Libye – avant de synthétiser les caractéristiques nationales et les questions liées à la mobilité à l'aide des données de la Banque Mondiale et des estimations de l'ILOSTAT.

### Maroc

Avec une population de 36 millions d'habitants et une base de 27% de moins de 15 ans, contre 34% en 2000, le Maroc traverse une importante phase de transition démographique.<sup>7</sup> Le taux de chômage global au Maroc reste significativement élevé (9,5% en 2015 et 10,2% en 2020).<sup>8</sup> Selon le HCP,<sup>9</sup> ces chiffres varient considérablement lorsqu'ils sont ventilés par : 1) genre, avec des taux de chômage de 14,3% pour les femmes contre 8,5 pour les hommes en 2020,<sup>10</sup> et 2) âge, avec 26,8% de chômage pour le segment des 15-24 ans en 2016 (+10,5 points de pourcentage par rapport à 2007).<sup>11</sup> Selon le BIT, la population occupée en situation de sous-emploi liée au nombre d'heures travaillées a atteint 443 000 personnes avec un taux de 4,1%. La population en situation de sous-emploi liée à l'insuffisance des revenus ou à l'inadéquation entre la formation et l'emploi occupé est de 511 000 personnes (4,7%). En somme, le volume du sous-emploi, dans ses deux composantes, est de près d'un million de personnes. Le taux global de sous-emploi a toutefois diminué de 9,7 % à 8,8 % au niveau national, de 8,8 % à 8,7 % en milieu urbain et de 10,7 % à 8,9 % en milieu rural. Enfin, le pourcentage de jeunes diplômés qui ne trouvent pas d'emploi reste très élevé (17,8%), ce qui valide l'hypothèse selon laquelle il est encore difficile de valoriser les diplômés et les compétences dans un marché encore dominé par l'informalité et relations personnelles. Ce manque d'opportunités est l'une des principales raisons pour lesquelles les jeunes marocains émigrent, avec l'espoir de trouver mieux en Europe : « pour moi, il était hors de question d'aller chercher un emploi ailleurs que dans mon pays, mais je suis resté des mois sans emploi et je perdais mes compétences (...) A un moment donné, je n'ai pas eu d'autre choix que de partir » comme le soulignait une jeune doctorante marocaine de l'Université de Nanterre.<sup>12</sup>

<sup>4</sup> Castagnone, E. et Termine, P. (2018). Chapitre 7 - Migration des jeunes ruraux méditerranéens : déterminants socio-économiques, défis et opportunités pour l'élaboration de politiques ciblées, in CIHEAM éd, MediTERRA 2018 : Migrations et développement rural inclusif en Méditerranée (pp. 145-167). Paris : Presses de Sciences Po.

<sup>5</sup> UNDESA (2020) Données pour l'Afrique du Nord <https://www.un.org/development/desa/pd/content/international-migrant-stock>

<sup>6</sup> Castagnone, E. et Termine, P. (2018). Ibid.

<sup>7</sup> Banque mondiale - ILOSTAT -

<https://data.worldbank.org/indicator/SL.UEM.TOTL.ZS?locations=MA>

<sup>8</sup> Idem.

<sup>9</sup> HCP (2020) Situation du marché du travail au premier trimestre 2020, Haut Commissariat au Plan, Royaume du Maroc.

<sup>10</sup> Idem.

<sup>11</sup> Idem.

<sup>12</sup> Participant à un groupe de discussion, jeune marocain, 24 ans (Nanterre, France).



Sur le plan économique, le choc du COVID-19 a fait entrer l'économie marocaine dans sa première récession depuis 1995 avec une contraction du PIB réel de 7,5% en 2020, « principalement en raison du confinement mais aussi d'une forte réduction des exportations causée par la perturbation des chaînes de valeur mondiales par la pandémie et l'effondrement des recettes du tourisme (...) aggravée par la chute de la production agricole due à une grave sécheresse ».<sup>13</sup> Comme le souligne l'évaluation rapide COVID-19 menée par la Banque Africaine de Développement et le BIT, dans un contexte où près de 80% des micro- et petites entreprises (PME) employant 60% de la main-d'œuvre nationale sont informelles, de nombreuses entreprises marocaines ont souffert du confinement, compte tenu de la plus grande difficulté d'accès aux ressources de trésorerie et aux financements. La tendance vertueuse de création d'emplois observée ces dernières années dans tous les secteurs a été interrompue. L'économie marocaine a ainsi perdu 432 000 emplois en 2020 par rapport à 2019. Dans le secteur agricole, la perte annuelle – aggravée par une sécheresse prolongée – a été de 273 000 emplois, contre seulement 90 000 emplois sur la période 2017-2019. Dans le secteur technologique en plein essor, le tableau est plus contrasté : d'une part, le confinement a entraîné des arrêts temporaires ou permanents pour près de six entreprises sur dix et une réduction de l'activité pour un cinquième des entreprises.<sup>14</sup> Enfin, une enquête de suivi auprès des entreprises formelles, menée par la Banque mondiale au Maroc après la première vague de l'épidémie, montre que 6,1 % des entreprises du secteur formel interrogées ont dû cesser leurs activités, et que pas moins de 87 % d'entre elles font état d'une baisse des ventes de 50 % en moyenne par rapport à leur niveau d'avant la pandémie. En revanche, les jeunes entreprises actives dans les secteurs du commerce électronique, de l'EdTech et de la fintech ont pu profiter de la crise.

#### Encadré 1: Les efforts institutionnels du Maroc pour une meilleure gouvernance de la migration

Seul le Maroc, parmi tous les pays de la région, s'est vu accorder par l'UE le statut de partenaire spécial en 2008. Le document sur le "statut avancé" du Maroc définissait ses objectifs comme « l'accompagnement de la dynamique interne que connaît le Maroc et l'accélération du partenariat entre le Maroc et l'Union européenne ».<sup>15</sup> En 2013, le Maroc a signé un accord de partenariat pour la mobilité avec l'UE et un certain nombre d'États membres de l'UE (Belgique, France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suède et Royaume-Uni) afin de gérer la circulation des personnes sur de courtes périodes, d'améliorer les canaux de migration légale et la migration formelle de la main-d'œuvre, et de renforcer la coopération en matière de migration et de développement. En 2014, le Maroc a mis en œuvre la Stratégie nationale d'immigration et d'asile (SNIA) ainsi que la Stratégie nationale des Marocains du monde (SNMDM) dans le cadre de sa Nouvelle politique migratoire (NPM). La SNIA vise à contribuer à une meilleure intégration des migrants réguliers au Maroc. La NPM se concentre sur plusieurs domaines d'intervention (éducation et culture, jeunesse, santé, logement, assistance sociale et humanitaire, formation professionnelle et emploi, et lutte contre la traite). Les services de base (éducation, soins d'urgence, droit à la santé et protection juridique) sont fournis à tous, quel que soit leur statut administratif. D'autres services (concernant l'emploi et la formation professionnelle) sont disponibles pour les réfugiés et les migrants régularisés. Le Maroc a également soutenu le concept d'un Observatoire africain de la migration et du développement basé à Rabat, un projet que l'Union africaine a formellement approuvé en janvier 2019.<sup>16</sup> Le Maroc n'est pas seulement un pays d'émigration ou de transit, il est aussi un pays de destination. Le pays a pris la décision pragmatique de régulariser en masse lors de deux campagnes de régularisation organisées respectivement en 2014 (23 056 demandes approuvées) et 2016-2017 (plus de 26 000 demandes enregistrées sont encore en cours de traitement). Une loi réglementant le travail domestique a été adoptée en octobre 2018.<sup>17</sup> Le leadership régional émergent du Maroc sur les questions de travail s'inscrit dans la stratégie plus large du pays en matière d'affaires étrangères, qui consiste à rejoindre l'Union africaine (en 2017) et à chercher à adhérer à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

<sup>13</sup> Banque mondiale (2020) Moniteur économique du Maroc, automne 2020 : De l'aide à la reprise.

<sup>14</sup> Start Up Square (2020) Enquête Covid-19 au Maroc, par Startup Square et La Startup Factory (CGEM-HCP).

<sup>15</sup> Jaidi, L. et Martin, I. (2010) Comment faire avancer le statut avancé UE-Maroc ? Documents IE Med, 2ème édition, [https://www.iemed.org/publicacions/DocslEMed\\_5.pdf](https://www.iemed.org/publicacions/DocslEMed_5.pdf)

<sup>16</sup> Décisions clés de la 32e session ordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine (janvier 2019). <https://au.int/fr/pressreleases/20190211/key-decisions-32nd-ordinary-session-assembly-african-union-january-2019>

<sup>17</sup> Loi no 19-12 du 10 août 2016 fixant les conditions de travail et d'emploi des travailleuses et travailleurs domestiques (Loi relative au travail domestique). [http://www.ilo.org/dyn/natlex/natlex4.detail?p\\_lang=fr&p\\_isn=105362&p\\_count=1&p\\_classification=22](http://www.ilo.org/dyn/natlex/natlex4.detail?p_lang=fr&p_isn=105362&p_count=1&p_classification=22)

## Algérie

Avec une population de 43 millions d'habitants et un pourcentage de la population âgée de 0 à 14 ans proche de 30,5%,<sup>18</sup> l'Algérie est confrontée à un problème démographique difficile – celui de l'intégration de ses jeunes sur le marché du travail. La part importante (21%) des 15-24 ans qui ne sont pas dans l'éducation, l'emploi ou la formation (NEET) confirme la difficulté de la tâche.<sup>19</sup> Selon les données de l'ONS (Office Nationale des Statistiques) pour le mois de mai 2019, le taux de chômage a atteint 11,4% de la population active, avec des disparités importantes : le taux de chômage des hommes était de 9,1%, mais estimé à 20,4% pour les femmes et 27% pour les jeunes. Les principaux secteurs d'emploi sont la construction (17% de la population active totale) ; l'administration publique, 16% ; le commerce, 16% ; la santé et l'action sociale, 15%. En revanche, si le pétrole et le gaz représentent 60 % du budget de l'État algérien et 94 % de ses exportations totales, même si la production de pétrole brut a chuté depuis 2007,<sup>20</sup> le secteur de l'énergie n'est bien sûr pas très intensif en main-d'œuvre.

Une autre caractéristique structurante et préoccupante de l'économie algérienne est l'omniprésence de l'économie informelle qui n'a cessé de se développer après la crise des années 1990. À l'instar d'autres pays d'Afrique du Nord confrontés au même problème, cette croissance est due à l'incapacité du secteur formel à créer suffisamment d'emplois pour l'afflux massif de jeunes nouveaux arrivants sur le marché du travail. Souag note que la part du secteur informel dans le secteur privé non agricole en Algérie est passée de 68,5% en 1997 à 72,8% en 2007, le nombre de travailleurs informels dans le secteur privé non agricole de 1,2 à 3,3 millions entre 1997 et 2007, et jusqu'à 3,9 millions en 2010.<sup>21</sup> Dans ce contexte, l'emploi informel est passé de 21,9 % de l'emploi total en 1997 à 46 % de l'emploi total en 2010, malgré le plan d'action 2008 pour la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage, qui s'est avéré inefficace.

Alors que le pays reste peu diversifié sur le plan économique et fortement dépendant des revenus du pétrole et du gaz, il est également exposé à trois dynamiques migratoires parallèles : 1) la mauvaise situation socio-économique et le manque d'opportunités d'emploi font que certaines régions rurales d'Algérie connaissent continuellement des niveaux élevés d'exode rural ; 2) les émigrations régulières et irrégulières vers des destinations internationales (89.4 % vers les pays de l'UE, selon le JCR)<sup>22</sup> soulèvent des préoccupations en termes de sécurité, de protection et de fuite des cerveaux ; et 3) en tant que pays de transit, en raison de sa situation géographique, mais aussi de plus en plus en tant que pays de destination, l'Algérie est également confrontée à des problèmes sociaux et économiques résultant de l'afflux de migrants d'Afrique subsaharienne et de Libye en particulier. Enfin, d'un point de vue institutionnel, l'Algérie soutient la coopération internationale en matière de migration et de développement et fait la promotion d'une approche régionale commune sur les questions et la gestion des migrations en participant à des initiatives de dialogue tant en Afrique que dans les pays méditerranéens.

## Tunisie

Comme le Maroc, la Tunisie (11,7 millions d'habitants en 2019) est sur la voie de la transition démographique avec une population dont le segment des moins de 15 ans est passé de 29% à 24% en seulement deux décennies. Selon l'INS (Institut national de la statistique) la population active en Tunisie s'élève à 4,2 millions en décembre 2019 avec respectivement 71% d'hommes et 29% de femmes. Le taux de chômage enregistré pour le quatrième trimestre 2019 est de 15% avec 12,1% pour les hommes et 21,7% pour les femmes. La répartition de la population occupée par secteur d'activité se présente comme suit : 52,1% dans le secteur des services ; 18,5% dans le secteur manufacturier ; 15,6% dans le secteur non manufacturier ; et 13,8% dans le secteur de l'agriculture et de la pêche.<sup>23</sup> A l'instar des autres pays de la zone nord-africaine, le sexe

<sup>18</sup> Banque mondiale - ILOSTAT - <https://data.worldbank.org/indicator/SP.POP.0014.TO.ZS?locations=DZ>

<sup>19</sup> Banque mondiale - ILOSTAT - <https://data.worldbank.org/indicator/SL.UEM.NEET.ZS?locations=DZ>

<sup>20</sup> De 1 400 milliers de barils par jour en 2007 à 800 en mars 2020 et 300 en janvier 2021, en raison du manque d'investissements et des conséquences socio-économique de la pandémie de COVID-19. Voir <https://www.bloomberg.com/news/articles/2021-02-08/an-oil-country-no-more-algeria-s-energy-exports-sink-rapidly>

<sup>21</sup> Souag, A. (2018) " Politiques du marché du travail et informalité en Algérie " Document de recherche FEMISE 42-05.

<sup>22</sup> Urso, G., Sermi, F., Tarchi, D., Koopmans, J. et Duta, A. (2019) Migration Profile Algeria, Bongiaro, D. éditeur(s), Office des publications de l'Union européenne, JCR, Ispra.

<sup>23</sup> INS (2020) L'impact de la pandémie Covid-19 sur le marché du travail tunisien - Août 2020.

et l'âge sont des facteurs aggravants, avec des taux de chômage de 22,4% pour les femmes contre 12,4 pour les hommes en 2019,<sup>24</sup> et 36% de chômage pour le segment des 15-24 ans en 2019 (+6,5 points de pourcentage par rapport à 2009).<sup>25</sup>

Selon les indicateurs de l'INS publiés en août 2020, le taux de chômage a fortement augmenté au deuxième trimestre pour atteindre au moins 18%. Sur la même période (juin 2019 à juin 2020), le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur est passé de 28% à 31,2%. La même enquête montre que 2 millions de salariés n'étaient pas présents au travail en avril 2020, ce qui représente 60% du total employé dans un contexte de confinement généralisé entre fin mars et début mai 2020. Les industries mécaniques et électriques, l'hôtellerie, la restauration, le bâtiment et les travaux publics ont enregistré des taux de présence historiquement bas (entre 5% et 10%). En revanche, d'autres secteurs comme l'agriculture et la pêche, la banque et l'assurance, les mines et l'énergie – directement essentiels à la survie économique et au fonctionnement des chaînes d'approvisionnement alimentaire – ont enregistré des taux de présence de l'ordre de 70 à 80 %. En ce qui concerne les salaires en avril 2020, 47,8% des employés disaient avoir reçu leur salaire, contre 34,4% qui ne l'avaient pas reçu et 13,1% qui n'en avaient reçu qu'une partie.

En 2014, la Tunisie a signé un accord de partenariat pour la mobilité avec l'UE et un certain nombre d'États membres de l'UE (Belgique, Danemark, France, Allemagne, Italie, Pologne, Portugal, Espagne, Suède et Royaume-Uni). Entre autres objectifs, ce partenariat vise à améliorer l'information disponible pour les citoyens tunisiens qualifiés sur les possibilités d'emploi, d'éducation et de formation offertes dans l'UE, ainsi qu'à faciliter la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles et universitaires. En outre, il vise une meilleure intégration des ressortissants tunisiens résidant légalement dans l'UE et des migrants résidant légalement en Tunisie, ainsi que la mobilisation des communautés tunisiennes à l'étranger pour le développement de la

Tunisie. Ces dernières années, une émigration relativement modeste de ressortissants tunisiens s'est accompagnée d'une migration irrégulière en provenance d'Afrique subsaharienne et d'autres pays d'Afrique du Nord (Libye, Algérie, Maroc) et du Moyen-Orient (demandeurs d'asile et réfugiés syriens), en partie à cause de l'absence de dispositifs de migration régulière.<sup>26</sup> En raison de sa situation géographique, la Tunisie est en effet devenue une route importante pour la migration irrégulière vers l'Europe.

#### Encadré 2: Les efforts institutionnels de la Tunisie pour une meilleure gouvernance de la migration

La création récente de l'Observatoire National de la Migration illustre la volonté de la Tunisie d'aborder la question de la migration de manière globale. L'OIM soutient non seulement l'Observatoire, mais aussi l'Office des Tunisiens à l'étranger (OTE) et l'Agence nationale de l'emploi et du travail indépendant (ANETI). En 2016, avec le soutien de l'OIT, l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT) a adopté un plan d'action sur la protection des travailleurs migrants en Tunisie – notamment à Tunis, Sousse, Sfax et Médenine. La Stratégie nationale sur les migrations (SNM) a été présentée en juillet 2017 par le ministère des Affaires sociales en collaboration avec l'OIT, l'OIM et d'autres partenaires internationaux. Cette stratégie vise à : améliorer la gouvernance des migrations ; défendre les droits et les intérêts des migrants tunisiens et renforcer leurs liens avec la Tunisie ; renforcer la contribution de la migration au développement socio-économique aux niveaux local, régional et national ; promouvoir la migration régulière des Tunisiens et prévenir la migration irrégulière ; et protéger les droits des demandeurs d'asile et des migrants étrangers. De même, en août 2017, la Tunisie a entamé le processus d'élaboration de la Stratégie nationale pour l'emploi (SNE), qui propose une approche intégrée pour créer des emplois et mobiliser tous les acteurs impliqués dans le marché du travail.

#### Égypte

L'Égypte a la plus grande population de la région, avec 100,4 millions d'habitants, dont environ 34% de jeunes de moins de 15 ans.<sup>27</sup> Le facteur démographique joue un rôle essentiel dans les dynamiques socio-économiques, d'emploi et de migration : de 2010 à 2015, le taux de croissance annuel moyen de la population a été estimé à

<sup>24</sup> Banque mondiale - ILOSTAT - <https://data.worldbank.org/indicator/SL.UEM.TOTL.MA.ZS?locations=TN&view=chart>

<sup>25</sup> Idem.

<sup>26</sup> Awad, I. et Selim, H. (2017). La gouvernance de la migration de travail en période de transition politique : A Comparative Analysis of Egypt and Tunisia, in Migration et développement, vol 6, 2017, numéro 1.

<sup>27</sup> Banque mondiale - ILOSTAT - <https://data.worldbank.org/indicator/SL.UEM.TOTL.MA.ZS?locations=EG&view=chart>

2,2 % et le taux de fécondité à 3,4 enfants par femme.<sup>28</sup> Les jeunes représentent près de 80 % des chômeurs. La croissance démographique rapide constitue un défi important pour le développement durable du pays. Le manque d'opportunités de travail décent a contraint certains travailleurs à accepter des emplois précaires et mal payés, et d'autres à quitter leur pays à la recherche de meilleures opportunités à l'étranger. Comme dans l'ensemble de la région, les femmes sont beaucoup moins nombreuses que les hommes à participer à la population active (23 % contre 80 %). Selon la Banque mondiale, une série de réformes macroéconomiques et structurelles positives et récentes ont permis de stabiliser l'économie et d'améliorer les comptes budgétaires et extérieurs. Cependant, « les répercussions négatives de la pandémie ont depuis lors sapé ces progrès récents, mettant en lumière des défis de longue date [tels que] : l'atonie de l'activité du secteur privé et de la création d'emplois, en particulier dans le secteur formel, la sous-performance des exportations non pétrolières et des investissements directs étrangers (IDE), le ratio élevé de la dette publique au PIB (malgré sa réduction significative ces dernières années), une mobilisation des recettes inférieure au potentiel, et une structure budgétaire défavorable, avec des allocations limitées aux secteurs clés, tels que la santé et l'éducation. »<sup>29</sup> Compte tenu des incertitudes entourant les vaccinations et d'éventuelles nouvelles vagues d'épidémies dans la région, les secteurs économiques clés (les industries extractives du pétrole et du gaz, le tourisme, l'industrie manufacturière, ainsi que le canal de Suez) continuent d'être massivement touchés par les interdictions de voyage internationales, une demande faible et imprévisible, et des perturbations des chaînes d'approvisionnement et des échanges nationaux et internationaux.

Au cours de la dernière décennie, l'Égypte a également accueilli le plus grand nombre de migrants parmi les cinq pays et compte désormais le plus grand nombre de migrants en chiffres absolus et par rapport à sa population (un peu moins de 1 %, réfugiés compris) :

pays est devenu une destination pour des milliers d'immigrants arabes et africains et un hôte majeur de centaines de milliers de réfugiés palestiniens, soudanais et syriens depuis 2011. L'Égypte est également un pays de transit sur les routes migratoires empruntées par les Africains subsahariens traversant la Méditerranée vers l'Europe, ce qui a renforcé son dialogue politique avec l'UE. En outre, l'Égypte est également un pays d'émigration, comme le souligne Awad : « *Au cours des cinq dernières décennies, des dizaines de millions de travailleurs migrants égyptiens sont partis travailler à l'étranger pour des périodes de six ans en moyenne et sont revenus dans leur pays. (...) L'Europe est devenue une destination mineure pour les travailleurs migrants égyptiens au cours des 30 dernières années. La migration égyptienne vers l'Amérique du Nord et l'Australie était de type établissement.* »<sup>30</sup> À cet égard, les travailleurs migrants égyptiens contribuent aux marchés du travail régionaux : 1) la Jordanie, avec 126 000 travailleurs migrants égyptiens et 636 000 (autres) migrants égyptiens ; 2) les pays du Golfe – principalement l'Arabie saoudite, les Émirats et le Koweït.<sup>31</sup>

### Libye

A quelques mois de l'élection présidentielle, prévue en décembre 2021, la Libye commence à donner des signes de renouveau et d'espoir à ses 6,8 millions d'habitants. Beaucoup reste cependant à faire. Une série d'études menées par l'OIM et l'OIT mettent en évidence trois grandes tendances qui affectent le marché du travail : « *un secteur public hypertrophié (qui emploie encore 70 % des salariés), un secteur privé anémique et un système éducatif mal planifié.* »<sup>32</sup> Ces tendances ont contribué à la détérioration de l'environnement des affaires, à l'inadéquation des compétences et au développement exponentiel de l'informalité.<sup>33</sup> Les données existantes doivent bien sûr être prises avec prudence, en raison du manque de stabilité politique depuis la chute de Kadhafi en 2011, comme le souligne un rapport de synthèse de JCR, qui rappelle qu'en 2017, le pays était classé 171e sur

<sup>28</sup> Document d'action du Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne, Égypte 2017  
[https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/action\\_document\\_egypt\\_action\\_fiche\\_20170523\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/action_document_egypt_action_fiche_20170523_en.pdf)

<sup>29</sup> World Bank (2021) Mise à jour économique de l'Égypte, avril 2021 - <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/9d8e40280b581a94ff950a11cab42f-b3-0280012021/original/4-mpo-sm21-egypt-egy-kcm2.pdf>

<sup>30</sup> Awad, I. (2021) A l'occasion de la pandémie : Réflexions sur la migration de travail égyptienne, Migration internationale, OIM, février 2021.

<sup>31</sup> Awad, I. et Selim, H. (2017). La gouvernance de la migration de travail en période de transition politique : A Comparative Analysis of Egypt and Tunisia, in Migration et développement, vol 6, 2017, numéro 1.

<sup>32</sup> Borgnäs, E. ; Cottone, L. et Teppert, T. (2021) Labour migration dynamics in Libya, in OIM (2021) Migration in West and North Africa and across the Mediterranean : Trends, Risks, Development and Governance. Chapter 24. Genève.

<sup>33</sup> Entretien avec un informateur clé du PNUD régional - juin 2021.

180 en termes de perception du processus de démocratisation.<sup>34</sup> Avec ces réserves, on note un taux de chômage contrasté entre les jeunes (49% pour les 15-24), les femmes (24%), tout en s'établissant autour de 19% pour l'ensemble de la population active selon ILOSTAT.<sup>35</sup> La relance de l'économie - principalement liée aux hydrocarbures et à l'agriculture dans une bien moindre mesure - pourrait changer la donne assez rapidement si le pays retrouve la stabilité.

La dynamique migratoire libyenne se caractérise par sa grande complexité, comme le soulignent les analyses du Mixed Migration Hub : « *Malgré l'attention considérable accordée à la migration irrégulière vers l'Europe via la Libye, la situation est beaucoup plus compliquée, car de nombreux migrants, réfugiés et demandeurs d'asile choisissent de rester en Libye, tandis que d'autres, qui avaient initialement l'intention de transiter par ce pays, y restent bloqués. (...) L'aggravation des conditions, y compris l'exploitation et les abus en Libye, a conduit ou encouragé un nombre substantiel de migrants et de réfugiés à passer en Italie depuis la Libye* ». <sup>36</sup> Enfin, si la Libye n'est pas signataire de la Convention de Genève de 1951, elle est signataire de la Convention de l'Union africaine de 1969 régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique. La Libye est par ailleurs un État participant au processus de Khartoum.

### Encadré 3: La complexité des réseaux, des flux et des plaques tournantes de la migration libyenne

En analysant les données de la matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Di Mario, Leone Sciabolazza et Molini (2020) ont montré dans un document de la Banque mondiale que « *la migration en Libye peut être caractérisée comme une migration forcée : l'intensité du conflit est le principal déterminant des décisions de se déplacer d'une province à l'autre. L'analyse des flux migratoires entre les provinces indique un réseau dense de connexions ; pour chaque province, il n'y a pas une seule route migratoire depuis ou vers une autre province, ce qui suggère que les caractéristiques au niveau individuel jouent un rôle important dans le choix de la route migratoire.* » <sup>37</sup> Les migrants en Libye sont principalement originaires d'Afrique et, dans

une moindre mesure, du Moyen-Orient et d'Asie occidentale. En janvier et février 2021, 575 874 migrants de plus de 41 nationalités ont été identifiés dans les 100 municipalités libyennes lors du cycle 35 de la collecte de données DTM. Plus de deux tiers des migrants sont originaires des pays voisins : Niger (21%), Égypte (18%), Tchad (15%) et Soudan (15%).<sup>38</sup> La majorité des migrants en Libye sont des hommes constituant 90% de la population migrante estimée. Les mineurs représenteraient 10% de la population migrante, 40% d'entre eux n'étant pas accompagnés, selon le Hub de la migration mixte et les données de 2018.<sup>39</sup>

## Dynamiques socio-économiques et migratoires en Afrique du Nord - analyse comparative

Afin de mieux illustrer les similitudes et les différences entre les pays partenaires nord-africains de THAMM, une comparaison à l'aide des données d'ILOSTAT nous permet d'identifier certains des motifs de la migration de la main-d'œuvre non seulement au sein de la région, mais plus encore de l'autre côté de la Méditerranée. Les graphiques suivants se concentrent en particulier sur trois dimensions clés : le taux de participation de la main-d'œuvre (ventilé par sexe), le changement sectoriel de l'agriculture vers les services, et enfin le taux d'emploi vulnérable. La taille de la population active suit les tendances de la croissance démographique. A l'exception de l'Égypte, les pays d'Afrique du Nord affichent une population active stable avec une très faible croissance. Ce facteur est mécaniquement corrélé aux variables démographiques ainsi qu'à l'importance et à la composition des flux migratoires. Les données relatives à la participation de la population active reflètent le vieillissement des populations et les tendances migratoires des jeunes. Seule la Tunisie affiche un taux de participation stable, ce qui suggère un plus faible solde migratoire.

<sup>34</sup> Urso, G., Sermi, F., Tarchi, D., Koopmans, J. et Duta, A., Migration Profile Libya, Bongiaro, D. éditeur(s), Office des publications de l'Union européenne, Ispra, 2019.

<sup>35</sup> Banque mondiale - ILOSTAT - <https://data.worldbank.org/indicator/SL.UEM.1524.ZS?locations=LY>

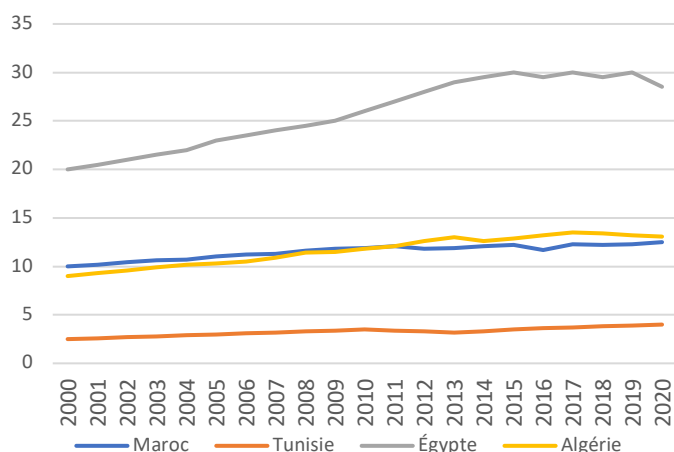
<sup>36</sup> Mixed Migration Hub (2018) Libya Country Brief, financé par l'OIM et l'USDOS. <http://www.mixedmigrationhub.org/wp-content/uploads/2018/05/Country-Profile-Libya.pdf>

<sup>37</sup> Di Maio, M., Leone Sciabolazza, V. & Molini, V. (2020). Migration in Libya : a spatial network analysis, Policy Research Working Paper Series, 9110, The World Bank.

<sup>38</sup> OIM - DTM (2021) Libye - Rapport sur les migrants 35 (janvier-février 2021) - <https://dtm.iom.int/reports/libya-%E2%80%94-migrant-report-35-january%E2%80%94february-2021>

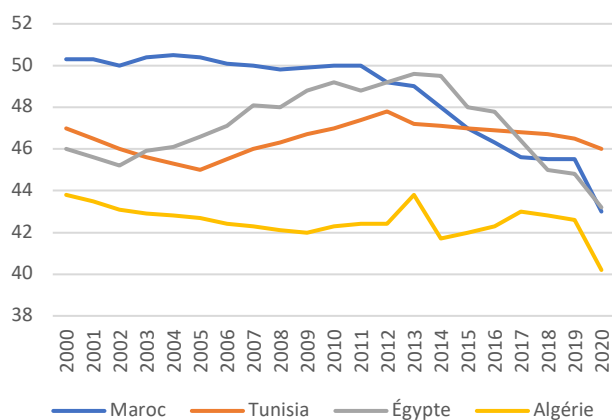
<sup>39</sup> Mixed Migration Hub (2018) Libya Country Brief, financé par l'OIM et l'USDOS. <http://www.mixedmigrationhub.org/wp-content/uploads/2018/05/Country-Profile-Libya.pdf>

Figure 1: Population active (estimation du BIT) au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Égypte (Source : Banque mondiale, DataBank, 2000-2020)



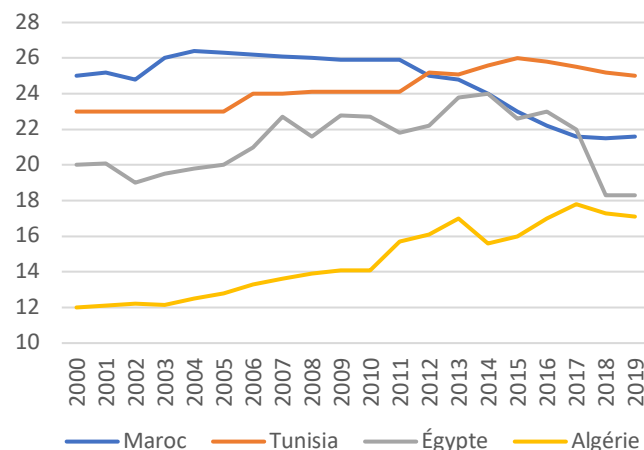
Le taux d'activité est une « mesure de la proportion de la population en âge de travailler d'un pays qui s'engage activement sur le marché du travail, soit en travaillant, soit en recherchant un emploi ». <sup>40</sup> Cette mesure est généralement utile pour donner une indication de l'importance de l'offre de main-d'œuvre disponible pour participer à la production de biens et de services, par rapport à la population en âge de travailler (15 à 64 ans). Il s'agit d'un excellent indicateur pour évaluer le vieillissement des populations ainsi que les schémas de migration des jeunes, en particulier dans les pays d'Afrique du Nord. Comme le montre le graphique ci-dessous, des baisses significatives sont observées dans les pays ayant des taux de migration plus élevés - le Maroc, l'Algérie et l'Égypte en particulier. La Libye n'a pas été incluse, compte tenu des incertitudes liées aux données.

Figure 2: Taux de participation à la population active (estimation du BIT) au Maroc, en Tunisie, en Égypte et en Algérie (Source : Banque mondiale, DataBank, 2000-2020)



La répartition de la population active <sup>41</sup> selon le genre fournit un bon profil de la répartition de la population active dans chaque pays d'Afrique du Nord. Il s'agit également d'un bon indicateur socioculturel : les estimations de la participation à la population active et de l'emploi des femmes sont généralement inférieures à celles des hommes, ce qui peut refléter des normes sociales, juridiques et culturelles. Bien que l'Algérie ait connu une forte amélioration de la participation des femmes au marché du travail, celle-ci reste assez faible, reflétant à la fois les tendances actuelles (avant COVID-19) et la persistance d'une société fortement sexuée. En revanche, la Tunisie a régulièrement augmenté le nombre de femmes dans sa population active.

Figure 3: Taux d'activité des femmes (estimation du BIT) au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Égypte (Source : Banque mondiale, DataBank 2000-2020)



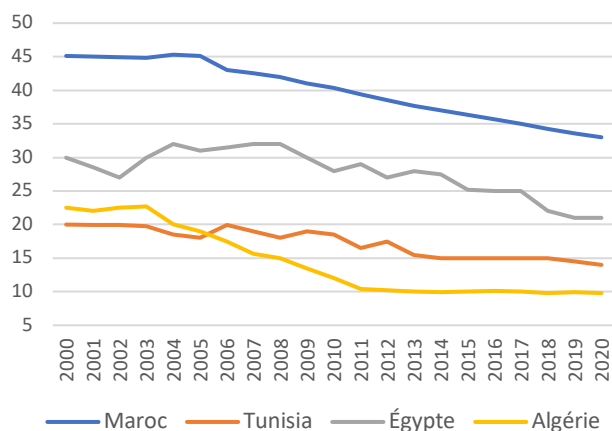
Les informations sectorielles permettent d'identifier les changements dans l'emploi et les stades de développement : de l'agriculture aux secteurs industriels à plus forte intensité de main-d'œuvre (construction) et au secteur informel des services (en particulier vers ses segments à faible productivité). Elle reflète également une tendance majeure de la plupart des pays en développement, en particulier en Afrique : le phénomène d'urbanisation rapide et tentaculaire, guidé par la migration interne des campagnes vers les villes, les déplacements internes forcés et la conversion de terres en zones urbaines bâties. Le graphique ci-dessous montre que l'emploi dans le secteur agricole n'a cessé de diminuer entre 2000 et 2020 : de 45% à 33% au Maroc, de 23% à 10% en Algérie, de 20% à 14% en Tunisie, et enfin de 30% à 21% en Égypte. Les données de la Banque

<sup>40</sup> BIT - Glossaire d'ILOSTAT (2016) <https://ilostat ilo.org/resources/concepts-and-definitions/glossary/>

<sup>41</sup> Anciennement connue sous le nom de population économiquement active.

mondiale confirment la réorientation de l'économie vers le secteur manufacturier, en particulier au Maroc et en Tunisie. Il est intéressant de noter que la participation de la main-d'œuvre féminine semble être passée de l'agriculture au secteur des services, « *mais nous ne parlons probablement pas des mêmes femmes* ». Il n'y a pas de « *vases communicants* » entre les secteurs. *Celles qui ont perdu leur emploi dans le secteur agricole se retrouvent parfois coincées à la périphérie des zones urbaines secondaires, sans possibilité de reconversion.* »<sup>42</sup>

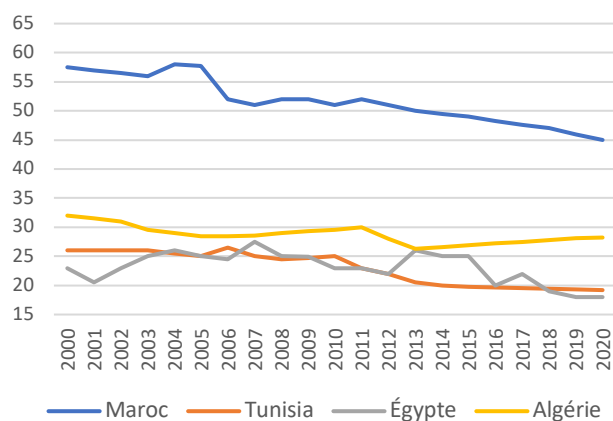
Figure 4: Emploi dans l'agriculture au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Égypte (Source : Banque mondiale, DataBank 2000-2020)



Les différences de définitions et de couverture entre les pays rendent les comparaisons entre les pays d'Afrique du Nord sur les formes existantes d'emploi vulnérable quelque peu difficiles.<sup>43</sup> Cependant, des tendances et des dynamiques peuvent être observées et confirment d'autres données sur l'emploi et les conditions de travail. L'emploi vulnérable est souvent le signe d'une économie rurale et informelle importante, avec une forte proportion de travailleurs familiaux et de travailleurs indépendants.<sup>44</sup> Selon la Banque mondiale, « ces personnes sont les moins susceptibles de bénéficier de régimes de travail formels, de bénéficier d'une protection sociale et de filets de sécurité pour se prémunir contre les

chocs économiques, et sont souvent incapables de générer une épargne suffisante pour compenser ces chocs ».<sup>45</sup> Le parallélisme – à l'exception de l'Algérie – entre les courbes décrivant la proportion de salariés dans le secteur agricole et les courbes de vulnérabilité de l'emploi s'explique par l'étroite corrélation entre les deux phénomènes : la vulnérabilité reste la plus élevée dans le secteur agricole, touchant entre 60 et 90% des travailleurs dans les pays d'Afrique du Nord, d'Asie et d'Afrique subsaharienne. Dans le même temps, les femmes sont plus susceptibles d'avoir des emplois de moindre qualité et des salaires plus bas que les hommes.

Figure 5: Taux d'emploi vulnérable (estimation du BIT) au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Égypte (Source : Banque mondiale, DataBank 2000-2020)



Selon la Banque mondiale, la situation socio-économique après sept mois de pandémie dans cette région a été marquée par une récession mondiale, touchant tous les pays de la zone à l'exception de l'Égypte avec une croissance de +5,6% en 2019, +3,5% en 2020 et une prévision de +2,3% en 2021. Tous les autres pays sont à la peine : Algérie (+0,8%, -6,7%, +4,1%), Maroc (+2,5%, -6,3%, +3,4%) et Tunisie (+1%, -9,2%, +5,9%). La Libye est mentionnée par la Banque mondiale avec une grande prudence en raison des incertitudes entourant les données disponibles (+1%, -40,9%, -3,6%).<sup>46</sup>

<sup>42</sup> Entretien avec un informateur clé du PNUD, juin 2021.

<sup>43</sup> Banque mondiale - ILOSTAT - <https://data.worldbank.org/indicateur/SI.EMP.VULN.FE.ZS?end=2019&locations=MA-TN-EG-DZ&start=2010>

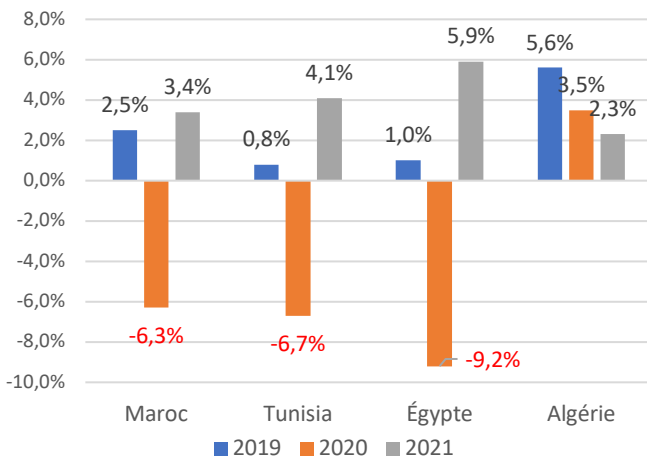
<sup>44</sup> Gammarano, R. (2018) Emploi rémunéré vs emploi vulnérable - Une brève étude des modèles d'emploi par statut dans l'emploi - ILOSTAT, Spotlight on work statistics n°3, juin 2018. OIT Genève. [https://ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/publication/wcms\\_631497.pdf](https://ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/publication/wcms_631497.pdf)

<sup>45</sup> Banque mondiale - Glossaire de métadonnées - <https://databank.worldbank.org/metadataglossary/world-development-indicators/series/SI.EMP.VULN.ZS> Les indicateurs de l'emploi vulnérable comprennent : l'absence de contrats de travail, en particulier d'emplois

durables, l'absence de sécurité sociale, l'absence de congés annuels, l'absence de repos hebdomadaire, les bas salaires/revenus, l'absence de formation, l'absence d'avancement professionnel. L'emploi vulnérable comprend l'emploi dans le secteur informel et l'emploi informel dans le secteur moderne.

<sup>46</sup> Arezki, R., Moreno-Dodson, B., Yuting Fan, R. Gansey, R., Nguyen, H., Nguyen, M.C., Mottaghi, L., Tsakas, C., et Wood, C.A. (2020) Commercer ensemble : vers une relance de l'intégration de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord à l'ère post-COVID. Bulletin d'information économique de la région MENA (Octobre), Washington, The World Bank Group. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/34516/211639FR.pdf>

Figure 6: Croissance du PIB réel au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Égypte (2019-2021) - estimations de la BM 2021.

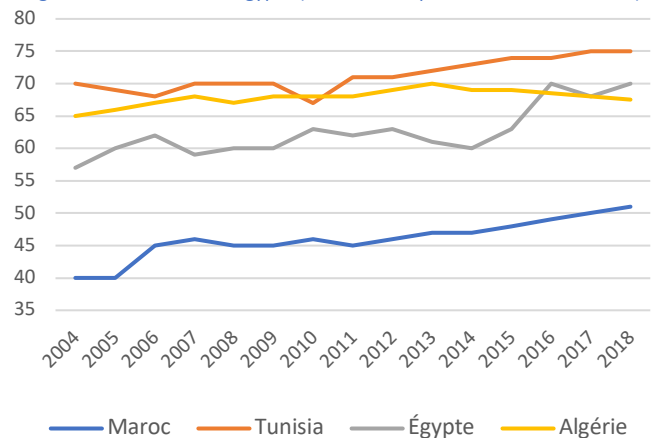


La crise a particulièrement mis en évidence le manque de diversification et de mobilité de nombreux ménages, privés de stratégie face à la récession en cours et enlisés dans une profonde pauvreté : en Tunisie, 59% des travailleurs privés d'emploi pendant le confinement n'ont pas reçu de salaire, 30% ont conservé leur salaire et 10% n'en ont reçu qu'une partie. Au Maroc, 44 % des ménages les plus pauvres ont déclaré n'avoir reçu aucun revenu pendant le confinement, une proportion qui atteint 10 % chez les ménages les plus riches. Fin 2020, selon Pierre Vermeren, historien et expert des questions sociales et économiques en Afrique du Nord, « la situation est sans précédent depuis des décennies : elle est en réalité inquiétante non seulement pour les sociétés - car le chômage explose partout, et les faillites se multiplient : 40% des artisans ont déjà fait faillite en Tunisie, et 35% des petites et moyennes entreprises sont menacées – mais aussi pour la stabilité macroéconomique et monétaire, car ces pays sont déjà fortement endettés par la crise ». <sup>47</sup>

Le secteur informel sert généralement de tampon face aux chocs négatifs, en absorbant temporairement la main-d'œuvre poussée hors du secteur formel. Comme c'est souvent le cas avec la pandémie, les résultats ont cependant défié les schémas attendus. Examinons tout d'abord la situation avant la pandémie, évaluée – dans le graphique ci-dessous – à l'aide des données sur l'emploi salarié afin de mesurer la taille du secteur informel et l'amélioration potentielle des conditions de travail. Les données suggèrent des améliorations substantielles en Égypte. Le Maroc a vu la part de sa population active

engagée dans le secteur formel progresser de 13 points de pourcentage, même si le chiffre reste faible. Cependant, dans le contexte de la crise du COVID-19, les politiques de distanciation sociale, les mesures de confinement et d'enfermement ont renforcé les vulnérabilités du secteur informel en raison de la nature de la plupart des emplois de ce secteur, où le travail à distance n'est pas une option. Les travailleurs informels ont été obligés de choisir entre se conformer aux mesures de distanciation sanitaire ou maintenir leurs moyens de subsistance. Au total, dans la région MENA, 89 % des travailleurs informels risquent de perdre leur emploi et leur revenu et ne bénéficient d'aucune protection sociale, selon un rapport d'Oxfam.<sup>48</sup> Alors que l'épidémie continue de bouleverser plusieurs secteurs clés (tourisme, logistique, restauration et vente au détail), le chômage dans la région MENA devrait augmenter d'au moins 1,2 % dans un avenir proche, entraînant une perte potentielle de 1,7 million d'emplois formels et informels, dont 700 000 pour les femmes.

Figure 7: Formalité et informalité à travers les salariés au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Égypte (Source : Banque mondiale, 2000-2020)



En tenant compte du fait que les données présentées dans cette sous-section ont été collectées avant l'apparition de la pandémie de COVID-19 (mars 2020), qui constitue un facteur aggravant pour *tous les* indicateurs sociaux et économiques concernés, plusieurs conclusions provisoires peuvent être tirées :

- 1) Les indicateurs des cinq pays concernés sont marqués par un chômage très élevé et une absence de perspectives socio-économiques à moyen terme ;

<sup>47</sup> Vermeren, P. (2021). Le Maghreb assiégré par la crise du coronavirus. Hérodote, 1(1), 165-179.

<sup>48</sup> Uzelac, A. (2020) Le véritable intérêt commun : Les agendas convergents de l'UE et de l'Afrique du Nord en matière de migration - où se situe l'intérêt des personnes ? Oxfam International.



- 2) Les femmes et les jeunes sont particulièrement exposés dans chacun des cinq pays ;
- 3) En tant que pays d'origine et de transit pour les migrations vers l'Europe, les pays d'Afrique du Nord ont l'occasion de dialoguer avec les pays de l'Union européenne – eux-mêmes en demande de main-d'œuvre qualifiée et peu qualifiée dans de nombreux secteurs – afin de favoriser une approche de la mobilité mutuellement bénéfique.

Comme le souligne l'économiste Mehdi Lahlou, à propos du Maroc et de l'Algérie en particulier : Les pays d'Afrique du Nord « sont confrontés à un double défi de même nature qui consiste à préserver leurs intérêts respectifs chez eux et vis-à-vis des pays d'Afrique subsaharienne et de l'Union européenne, tout en reconnaissant que les problèmes posés par la migration irrégulière – qui vont s'aggraver dans les années à venir – sont résolus dans les pays de départ ».<sup>49</sup> Un dialogue renouvelé, dont la pandémie de COVID-19 a souligné l'urgence, pourra être initié lors des échanges au sein de THAMM.



Photo 2 : Crédit FORMENA

---

<sup>49</sup> Lahlou, M. (2018) Le Maroc et l'Algérie dans les politiques migratoires européennes, magazine ECDPM Great Insights, automne 2018 (volume 7,

numéro 4), <https://ecdpm.org/great-insights/north-africa-hope-in-troubled-times/morocco-algeria-european-migration-policies/>.

# DYNAMIQUE DES MIGRATIONS DE MAIN-D'ŒUVRE EN AFRIQUE DU NORD

Pour comprendre la dynamique de la mobilité - et en particulier toutes les questions liées à la migration de travail - entre l'Afrique du Nord et l'Union européenne, il est essentiel de prendre en compte trois composantes temporelles :

- D'une part, la longue histoire de la domination coloniale, des luttes de libération, et des relations bilatérales privilégiées (notamment avec la France pour le Maroc, l'Algérie et la Tunisie ; avec la Libye pour l'Italie). Au-delà des échanges purement économiques ou commerciaux, cette longue période est notamment à l'origine de programmes d'échanges universitaires, de collaborations en matière de formation technique, ainsi que d'accords plus récents pour l'emploi de travailleurs saisonniers marocains ou tunisiens, notamment en Espagne ou en Italie.
- D'autre part, le délai plus court et les dynamiques régionales contemporaines de la mobilité, fortement influencées par le printemps arabe qui a conduit à des réformes sociales au Maroc, à des manifestations prolongées en Algérie et à la chute des gouvernements en place en Tunisie, en Libye et en Égypte ; mais aussi par la migration en provenance des pays subsahariens et la guerre en Syrie, qui ont profondément modifié la composition, les itinéraires et le volume des flux migratoires vers l'Europe. Au cours des vingt dernières années, les pays des deux rives de la Méditerranée ont mis en place de nombreux programmes et interventions pour mieux contrôler, gérer et analyser les flux migratoires *mixtes* en provenance d'Afrique du Nord.
- Enfin, la pandémie de COVID-19 et ses conséquences sur les économies mondiales ont joué un rôle d'interruption et d'accélération, avec des effets désastreux sur l'emploi, certains secteurs de l'économie et les individus les plus vulnérables (femmes, travailleurs informels, migrants économiques, etc.), tout en confrontant les décideurs

politiques et les acteurs socio-économiques à la nécessité immédiate et à plus long terme de réformes structurelles.

En laissant de côté la Libye,<sup>50</sup> cette section examine l'histoire longue et récente de la migration entre les pays de l'UE et le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et l'Égypte en raison des volumes concernés en termes de stocks et de flux, ainsi qu'en termes absolus et relatifs à la population de chacun des quatre pays. Cette première perspective historique sera complétée par un aperçu typologique des trois principales formes de migration de main-d'œuvre d'Afrique du Nord vers l'Europe : les migrants saisonniers, les étudiants internationaux et les professionnels hautement qualifiés. La section suivante examinera plus en détail les leçons tirées de la première et de la deuxième vague de la pandémie actuelle : des leçons sociales, sociétales, économiques et politiques, dont la migration de main-d'œuvre constitue certainement un excellent prisme de lecture.

## Comprendre les dynamiques historiques : Maroc, Algérie, Tunisie et Égypte

L'Afrique du Nord et l'Europe sont liées par l'histoire et la géographie. Comment leurs relations ont-elles évolué dans le passé et comment favoriser leur coopération ? Cette sous-section examine la longue histoire et des relations souvent bilatérales entre pays de la zone, afin de rappeler que la dynamique de la migration économique n'est en aucun cas un phénomène nouveau. L'histoire coloniale complexe et les relations socio-économiques entre la France, d'une part, et le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, d'autre part, constituent l'un des épisodes les plus récents de plusieurs siècles de mobilité à travers la Méditerranée. En outre, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie sont généralement présentés – dans une perspective européenne – comme un bloc homogène et les différences historiques et nationales entre eux ne sont

<sup>50</sup> Pour deux raisons : 1) Les Libyens n'émigrent pas beaucoup vers l'Europe. La Libye est un pays de destination. Les Égyptiens le font, mais l'Europe n'est pas leur principale destination ; 2) la plupart des données sont inexactes ou

périmées. Des données anecdotiques et des entretiens alimentent toutefois des analyses spécifiques sur la Libye.

pas prises en considération. Enfin, la perspective et les intérêts politiques des pays du Maghreb en matière de migration sont largement ignorés.<sup>51</sup> L'analyse historique de Natter distingue trois phases principales :<sup>52</sup>

- **1964-1973, Recrutement de travailleurs étrangers et promotion de l'émigration.** Au cours des années 1960 et surtout au début des années 1970, l'émigration en provenance du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie a augmenté en fonction de la demande. Ce sont surtout les jeunes hommes peu qualifiés qui émigrent comme travailleurs vers l'Europe du Nord et de l'Ouest (France, Allemagne, Belgique, Pays-Bas) ;
- **1974-1995, Consolidation des communautés de migrants en Europe.** De 1973 au milieu des années 1990, l'émigration d'Algérie a fortement diminué, tandis que l'émigration du Maroc et de la Tunisie est restée relativement stable. Dans le même temps, les communautés de migrants se consolident en Europe par le biais du regroupement familial et de la naturalisation.
- **De 1995 à aujourd'hui, Multiplication des schémas migratoires.** Depuis le milieu des années 1990, l'émigration en provenance du Maroc augmente rapidement, notamment vers l'Espagne et l'Italie, tandis que l'émigration en provenance de Tunisie et d'Algérie n'a connu qu'une augmentation modérée. Dans le même temps, le profil des migrants change : d'une part, la migration irrégulière augmente considérablement, et d'autre part, le niveau d'éducation des migrants est considérablement plus élevé que par le passé.

Bien que depuis les années 1960, il y ait également eu une émigration organisée de la main-d'œuvre vers d'autres pays européens, comme l'Allemagne, la Belgique ou les Pays-Bas, ce n'est que dans les années 1980 que l'émigration nord-africaine s'est déplacée davantage vers d'autres destinations, surtout vers l'Espagne et l'Italie. Jusqu'aux années 1980, la France était la principale destination en raison des liens historiques, de la période

coloniale, de l'étroite coopération économique et politique qui s'est développée au fil des décennies entre la France et les trois pays. La figure ci-dessous donne un aperçu de la diversification géographique de l'émigration nord-africaine au cours des dernières décennies, montrant que la part de la France est en baisse, tandis que celles de l'Espagne et de l'Italie sont en forte augmentation.

Figure 8: Tendence de l'émigration annuelle totale de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie vers la France, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne (1964-2008)

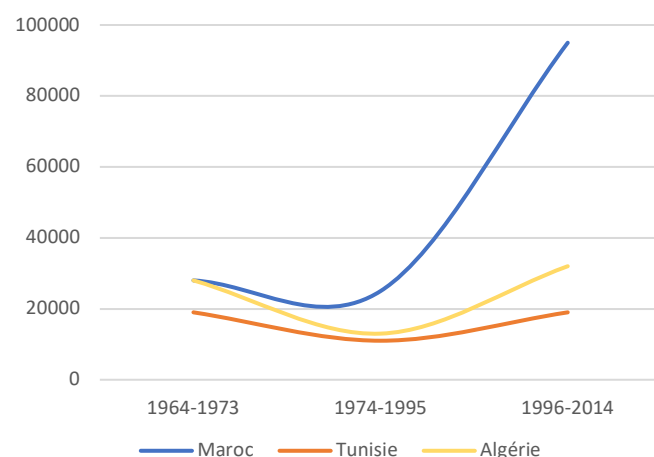
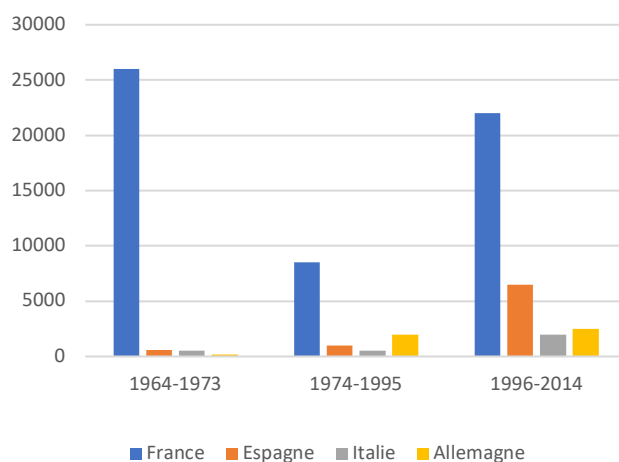


Figure 9: Évolution de l'émigration annuelle totale de l'Algérie vers la France, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne (1964-2014)



<sup>51</sup> Natter, K. (2016). Au-delà du pays d'origine : Schémas migratoires en Algérie, au Maroc et en Tunisie ; Friedrich Ebert Stiftung. Et Natter, K. (2014). Fifty years of Maghreb Emigration : how States Shaped Algerian, Moroccan and Tunisian Emigration, Oxford, UK : International Migration Institute, University of Oxford.

<sup>52</sup> Idem. La répartition précise des trois phases varie également selon le pays de destination, car les données ne sont pas disponibles pour toutes les

périodes dans tous les pays. Par exemple, la période pour la France va de 1964 à 2008, pour l'Allemagne de 1965 à 2014, pour l'Italie de 1980 à 2010 et pour l'Espagne de 1988 à 2011. Sources : pour la France, l'Espagne et l'Italie : DEMIG C2C Database (DEMIG 2015a) ; pour l'Allemagne : 1965-2009, DEMIG C2C Database (DEMIG 2015a) ; pour 2010-2014, l'Office fédéral des migrations et des réfugiés / Bundesamt für Migration und Flüchtlinge (BAMF 2016 : 172).

Figure 10: Évolution de l'émigration annuelle totale du Maroc vers la France, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne (1964-2014)

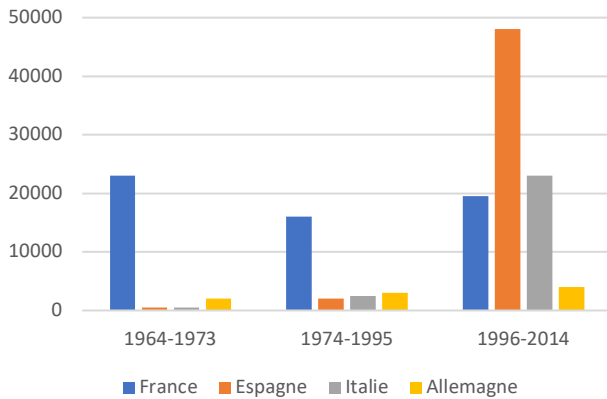
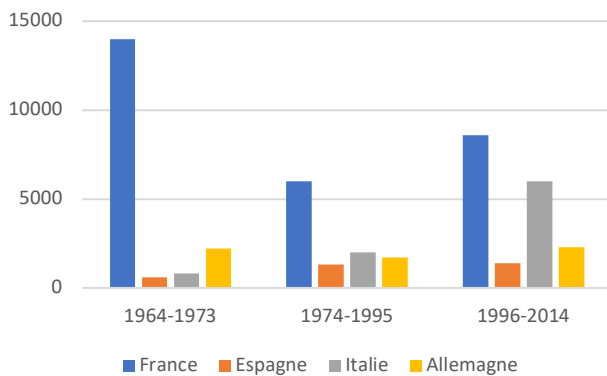


Figure 11: Évolution de l'émigration annuelle totale de la Tunisie vers la France, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne (1964-2014)



Sources des figures 9, 10, 11 : DEMIG (2015) DEMIG C2C, V.1.2, Full Internal Edition, édité par l'Institut des migrations internationales (IMI) de l'Université d'Oxford, Oxford, Royaume-Uni.

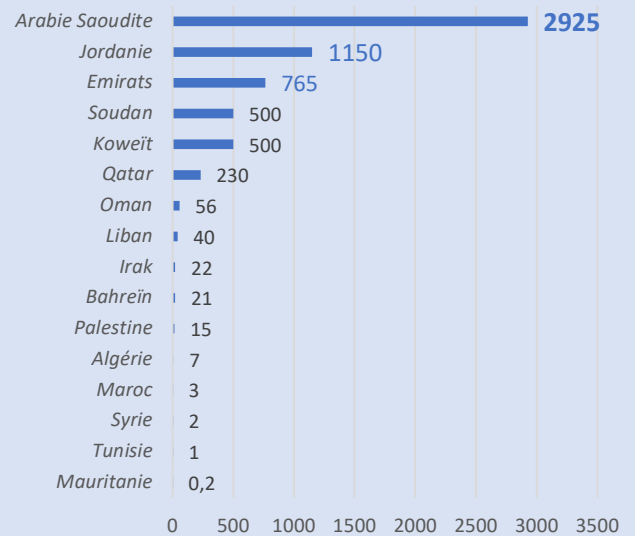
#### Encadré 4: Entre le soft power et un endroit difficile : le cas de l'Égypte

Avec une population estimée à plus de 100 millions d'habitants, l'Égypte est désormais le plus grand pourvoyeur de travailleurs migrants de la région MENA. Selon une note du MPI, l'émigration est devenue un véritable instrument de soft power pour l'Égypte à l'heure où " plus de 6 millions d'émigrants égyptiens vivaient dans la région MENA en 2016, principalement en Arabie saoudite, en Jordanie et aux Émirats arabes unis (et) 3 autres millions de citoyens égyptiens et leurs descendants résident en Europe, en Amérique du Nord et en Australie, où ils ont formé des communautés de diaspora dynamiques.<sup>53</sup>

Historiquement, l'Égypte a été un pays d'émigration, dont la majeure partie s'est produite au sein de la région arabe au sens large. Jusqu'au milieu des années 1970 et à la crise pétrolière, l'Égypte fournissait à la Libye, à l'Irak et aux pays producteurs de pétrole du Conseil de coopération du Golfe (CCG) principalement des travailleurs peu ou moyennement qualifiés travaillant dans l'administration publique, l'éducation, la santé ou l'agriculture. À partir du milieu des années 1970, « la migration internationale de

la main-d'œuvre remplit deux fonctions principales dans l'économie égyptienne. Elle constitue un débouché extérieur pour la main-d'œuvre égyptienne croissante, ce qui réduit les pressions sur le marché du travail national. » La plupart des travailleurs migrants égyptiens se sont dirigés vers la région du Golfe, notamment l'Arabie saoudite, le Koweït et l'Irak. Le recrutement de travailleurs égyptiens dans les États du CCG s'effectue dans le cadre du système de la Kafala : le sponsor dans le pays détient « un pouvoir et un contrôle considérables sur les travailleurs ».<sup>54</sup>

Figure 12: Migrants égyptiens au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA), (Source : BM, 2016, en milliers)



## Perspective contemporaine : Maroc, Algérie et Tunisie

La vague du *printemps arabe* en 2010 et 2011 a eu des répercussions différentes, tout en initiant d'importants changements institutionnels et socio-économiques dans chaque pays d'Afrique du Nord. Une décennie plus tard, certaines transitions se sont mieux déroulées dans certains pays que dans d'autres, mais les problèmes socio-économiques demeurent, comme souligné dans la section précédente. De l'autre côté de la Méditerranée, la perception d'une *crise migratoire* dans les médias et dans les opinions nationales, alimentée par la réalité des tragédies en mer Méditerranée et les récits populistes et électoraux, a convaincu les pays européens d'accélérer la collaboration avec les pays d'Afrique du Nord en particulier pour gérer la mobilité des deux côtés de la Méditerranée.

<sup>53</sup> Tsourapas, G. (2018) Égypte : Migration et politique de la diaspora dans un pays de transit émergent.

<sup>54</sup> Idem.

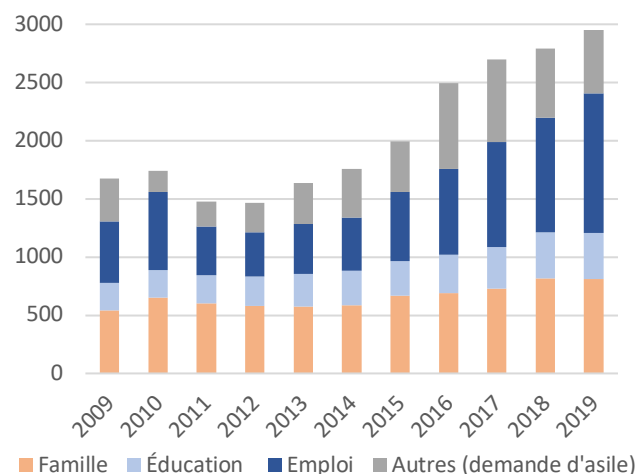
Les critiques les plus sévères à l'égard de la position de l'Union européenne – en particulier à l'égard du corps permanent de garde-frontières et de garde-côtes européens, FRONTEX, et du manque général de cohérence politique entre les États membres – ont été formulées notamment par des acteurs de la société civile et des ONG, qui ont souligné à quel point l'UE était passée « d'un promoteur des droits de l'homme en Afrique du Nord à un acteur qui donne la priorité à ses propres intérêts plutôt qu'aux besoins et aux droits des personnes ». <sup>55</sup> D'autres ONG interrogées dans le cadre de cette recherche confirment généralement le diagnostic : « D'un côté, des pays comme le Maroc, l'Algérie ou la Tunisie n'entreprennent pas les réformes nécessaires, par manque de ressources, de capacités ou de volonté politique. Ces réformes sont nécessaires, notamment sur les questions d'asile et de protection. D'un autre côté, les politiques de l'UE se concentrent sur le rebordering, l'endiguement et le maintien de l'ordre, ce qui n'incite pas à de véritables réformes et politise le débat. » <sup>56</sup> D'un point de vue conceptuel et politique, le processus de réorganisation, qui a été au centre de la politique intérieure de l'UE pendant des décennies, est maintenant au cœur des problèmes, car l'Europe exporte ses frontières – vers l'Afrique du Nord, mais aussi vers l'Afrique subsaharienne, la Turquie et l'Asie centrale : « les pressions de réorganisation résultent de l'élargissement des écarts aux frontières extérieures de l'UE, des chocs exogènes aux transactions transfrontalières, des déficits communautaires croissants de réorganisation et de leur politisation. » <sup>57</sup>

Dans ce contexte, il convient d'observer la dynamique de la migration de la main-d'œuvre des pays d'Afrique du Nord vers l'Europe. Les tendances récentes montrent un réel besoin de main-d'œuvre qualifiée et peu qualifiée dans les pays de l'UE. Cette forte demande, dans un contexte de vieillissement de la population dans de nombreux pays européens et de manque de travailleurs dans la construction ou l'agriculture notamment, pourrait tracer les contours d'une mobilité économiquement

avantageuse pour tous les acteurs, à condition qu'elle soit respectueuse des droits et de la protection des migrants.

Il convient tout d'abord de noter que le nombre global de permis de séjour a augmenté de manière continue et globale au cours de la décennie 2009-2019, deux raisons principales ont motivé cette croissance : l'emploi et le regroupement familial associé. En particulier, à l'échelle mondiale, on remarque que les permis de séjour liés au travail ont augmenté de 170% entre 2014 et 2019. Si l'on revient à la définition de la migration de travail de l'OIT-ICLS – qui inclut également les étudiants internationaux – on peut conclure que le nombre total de nouveaux permis de séjour délivrés aux migrants internationaux en 2019 pour les 27 pays de l'UE était de 1,6 million (1,2+0,4), contre seulement la moitié en 2009 (0,55+0,25). Toutefois, si l'on ventile ces données par pays d'origine, on constate que l'augmentation est principalement due à la Syrie (+0,8 million sur la période), à l'Ukraine (+0,4 million) et à l'Inde et la Chine (toutes deux avec +0,1 million), soit 85 % du total ; en revanche, le nombre de nouveaux permis de séjour accordés aux pays d'Afrique du Nord est stable avec une très légère augmentation (+0,08 million).

Figure 13: Nombre de nouveaux permis de séjour délivrés par type dans les pays de l'UE 27, 2009-2019 (par motif) - (Source : Eurostat, 2021)



Si l'on considère le classement des permis de séjour accordés par les pays de l'Union européenne entre 2014

<sup>55</sup> Uzelac, A. (2020) Le véritable intérêt commun : Les agendas convergents de l'UE et de l'Afrique du Nord en matière de migration - où se situe l'intérêt des personnes ? Oxfam International.

<sup>56</sup> Entretien avec un informateur clé, ONG internationale, Tunis, juin 2021.

<sup>57</sup> Voir en particulier :

1) Vicente Rufi, J., Richard, Y., Feliu, J. et Berzi, M. "Editorial : Frontières périphériques, re-bordering doux et dur en Europe", Belgeo.

2) Bélanger, M., & Schimmelfennig, F. (2021). Politisation et rebordement dans l'élargissement de l'UE : Les discours sur l'adhésion dans les parlements européens. *Journal of European Public Policy*.

3) Eilstrup-Sangiovanni, M. (2021). Re-bordering Europe ? Collective Action Barriers to 'Fortress Europe'. *Journal of European Public Policy*.

4) Lutz, P., and Karstens, F. (2021). Frontières extérieures et libertés intérieures : Comment la crise des réfugiés a façonné les préférences frontalières des citoyens européens. *Journal of European Public Policy*.

et 2019 (en volume de permis valides, renouvelés et nouveaux), le Maroc arrive en tête avec près de 2 millions de permis actifs. L'Algérie fait également partie de la liste avec plus de 0,7 million de permis actifs sur la même période. Par rapport à sa population, la Tunisie dispose également d'un nombre proportionnellement comparable de permis de séjour. Ce rapide aperçu confirme le rôle important des travailleurs nord-africains dans l'économie européenne. La prochaine section s'attachera à mieux qualifier - en termes de compétences, de sexe et d'âge notamment - les contours de cette migration qui contribue de manière significative au développement économique et social de l'Europe, et en particulier de la France, de l'Italie, de l'Espagne et de l'Allemagne.

## La migration saisonnière des travailleurs d'Afrique du Nord vers les pays de l'UE : une étude de cas

La plupart des programmes d'emploi actuels de l'UE ciblent les travailleurs migrants dans des secteurs spécifiques, tels que l'informatique, la construction, le tourisme ou l'agriculture. Certains de ces secteurs ont été affectés par la pandémie de COVID-19, entraînant de graves pertes d'emplois. Parmi les secteurs dits essentiels, l'agriculture a été l'un des plus affectés. Dans l'UE, l'agriculture est une source principale d'emploi et de revenu pour moins de 4 % de la population, et ce taux est en baisse. Cela est dû en partie à la pénibilité des métiers agricoles et au fait qu'ils génèrent moins de revenus que d'autres activités. Le recrutement de la main d'œuvre locale et jeune est compliqué dans les zones agricoles et rurales, notamment dans les zones reculées, qui souffrent généralement d'une moindre qualité de services et d'une moindre attractivité. En outre, le cycle de production agricole se caractérise par une grande variabilité et une imprévisibilité dues à l'alternance des cycles saisonniers,

aux conditions météorologiques et aux variations de la demande alimentaire. Cela crée le besoin d'une main-d'œuvre polyvalente, temporaire et flexible : « *Les saisonniers étrangers sont présents dans les secteurs les plus intensifs : dès qu'une zone agricole se spécialise et s'industrialise, bref intensifie sa production, des canaux efficaces de recrutement de main-d'œuvre allochtone se mettent en place : la seule main-d'œuvre susceptible d'accepter les conditions de rémunération et de travail proposées.* »<sup>58</sup>

Depuis mars 2020, les restrictions à la mobilité interrompent l'afflux saisonnier habituel de travailleurs en provenance de pays tiers, ce qui perturbe les récoltes au printemps et freine la productivité du secteur, notamment dans des pays comme l'Italie et l'Espagne où ils jouent un rôle clé. Réagissant à cette situation, le Parlement européen a adopté une résolution sur la protection des travailleurs saisonniers le 19 juin 2020, appelant la Commission et les États membres à assurer la bonne mise en œuvre de la législation européenne pertinente<sup>59</sup> et l'émission de nouvelles solutions spécifiques et à long terme. La résolution reconnaît que les travailleurs transfrontaliers et saisonniers ont été particulièrement touchés par la crise et les mesures prises pour contenir la propagation de la maladie – beaucoup d'entre eux étant « *bloqués dans le pays d'emploi sans revenu, sans protection, sans transport (...) et parfois même sans abri ou accès aux soins de santé et à la nourriture* ». <sup>60</sup>

Au cours de l'année agricole et touristique d'avril 2018 à mars 2019, 1 050 000 personnes ont été embauchées en contrat saisonnier en France. Sur cette période, le secteur agricole a comptabilisé à lui seul 270 000 saisonniers, ce qui représente un tiers de l'ensemble de ses salariés sur

<sup>58</sup> Decosse, F. et Hellio E. (2015) Migration circulaire ou canalisation utilitariste des mobilités ? Les programmes de migration temporaire en agriculture intensive vus d'en bas, in Journée d'étude "La circulation et le retour à l'épreuve des contraintes migratoires ?", Université Paris-Diderot, URMIS, Paris, 25 septembre 2015.

<sup>59</sup> Selon le Parlement européen, "les travailleurs saisonniers migrants sont couverts par la directive sur les travailleurs saisonniers (directive 2014/36/UE), qui leur accorde l'égalité de traitement en termes de conditions d'emploi, d'âge minimum de travail, de conditions de travail et de mesures de santé et de sécurité au travail. Pour la première fois, la directive a fourni un ensemble de règles harmonisées pour l'admission, le séjour et les droits des travailleurs saisonniers des pays tiers. Les travailleurs

saisonniers ont droit à l'égalité de traitement avec les ressortissants du pays d'accueil en ce qui concerne les conditions d'emploi, telles que l'âge minimum de travail, les conditions de travail (telles que la rémunération et le licenciement, les heures de travail, les congés et les vacances) et les règles de santé et de sécurité. Le droit à l'égalité de traitement s'applique également aux prestations de sécurité sociale liées à la maladie, à l'invalidité et à la vieillesse, à la formation et aux conseils sur le travail saisonnier. ([https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2021/689347/EPRS\\_BRI\(2021\)689347\\_FR.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2021/689347/EPRS_BRI(2021)689347_FR.pdf))

<sup>60</sup> [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2021/689347/EPRS\\_BRI\(2021\)689347\\_FR.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2021/689347/EPRS_BRI(2021)689347_FR.pdf)

la période.<sup>61</sup> La France accueille chaque année environ 16 000 saisonniers étrangers, dont près de 50 % proviennent du Maroc (7 000 personnes, dont environ les deux tiers sont récurrentes) et de la Tunisie (1 000) sur la base de conventions de travail permettant de faire venir des saisonniers selon une procédure simplifiée. En moyenne, les migrants saisonniers déclarés originaires du Maroc et de la Tunisie travaillant dans le secteur agricole en France représentent donc 3% de la main-d'œuvre saisonnière déclarée. Ce chiffre est certainement sous-estimé, car il ne prend en compte que les contrats déclarés. La main-d'œuvre immigrée du Maroc et de la Tunisie, notamment dans l'arboriculture intensive (cueillette de fruits) et le maraîchage sous serre, est en réalité beaucoup plus importante si l'on tient compte des travailleurs non déclarés. Dans certaines régions françaises, aucune production ne serait possible sans leur contribution : horticulture dans les Bouches-du-Rhône, asperges dans le Gard et les Landes, fraises en Dordogne ou dans le Lot-et-Garonne, etc.

L'Espagne et l'Italie présentent deux types de profils de travailleurs saisonniers, circulaire et permanent. L'Espagne est le premier exportateur mondial de fraises et 90% sont produites dans la province de Huelva (6000 hectares et environ 300 000 tonnes par an entre février et mai). Les exploitations de fraises sont fortement tributaires des 50 000 travailleurs saisonniers, principalement des travailleurs migrants étrangers, qui viennent chaque année. La plupart des travailleurs étrangers légaux sont des Européens de l'Est, suivis des Marocains et des Latino-Américains. Les travailleurs saisonniers typiques de l'Espagne sont arrivés avec les programmes locaux de migration temporaire et viennent régulièrement depuis six, voire onze ans, pour une période de trois à six mois par an. Les nombreuses femmes marocaines employées dans les champs de fraises sont recrutées dans leur pays d'origine. Elles ne parlent généralement pas espagnol et sont parfois analphabètes, ce qui les rend entièrement dépendantes de leurs employeurs. La plupart des 7 000 Marocaines qui avaient réussi à venir à Huelva avant que le Maroc ne ferme ses frontières le 13 mars 2020 se sont retrouvées

dans une situation désastreuse à la fin de la saison de récolte des fraises. Leurs contrats avaient expiré à la mi-juin 2020 mais leur pays d'origine gardait ses frontières fermées, ayant adopté une attitude conservatrice pour limiter la propagation de la pandémie. Ils sont restés bloqués en Espagne pendant quelques semaines, avec très peu d'argent, avant que les gouvernements espagnol et marocain ne parviennent à un accord pour les rapatrier.<sup>62</sup> En février 2020, le rapporteur des Nations unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, Philip Alston, a déclaré que certains de ces travailleurs migrants vivaient dans des bidonvilles « *dans des conditions bien pires que celles d'un camp de réfugiés, sans eau courante, sans électricité ni installations sanitaires* »<sup>63</sup>.

En Italie, à Piana del Sele (provincia di Salerno), les travailleurs saisonniers marocains ou tunisiens sont souvent en situation irrégulière. Ils entrent dans les activités agricoles par le biais de réseaux personnels ou via un système d'intermédiation illégal, le Caporalato. Le secteur agricole italien aurait la particularité de capter des travailleurs saisonniers irréguliers entrés illégalement - avec des visas touristiques ou de faux contrats - mais aussi des travailleurs saisonniers et non saisonniers avec des permis européens permanents, souvent en provenance d'Espagne. En Italie, par exemple, le chiffre de 370 000 travailleurs migrants dans l'agriculture (27% de la main-d'œuvre agricole légale) ne reflète pas le fait que la majeure partie du travail agricole saisonnier est effectuée par des sans-papiers ou des demandeurs d'asile. On estime que le secteur agricole italien compte entre 400 000 et 500 000 travailleurs migrants, soit environ la moitié de la main-d'œuvre agricole totale, avec une proportion importante et croissante de Roumains, d'Albanais et de travailleurs nord-africains.

Selon les résultats d'un projet de recherche conjoint de l'Unité de recherche du Conseil d'experts sur l'intégration et la migration de l'Allemagne (SVR) et du Migration Policy Institute Europe (MPIE), les chiffres officiels ne reflètent pas la réalité, car de nombreux travailleurs saisonniers migrants ne sont pas recensés. De même,

---

<sup>61</sup> [https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/pdf/dares\\_analyses\\_emploi\\_saisonnier\\_france\\_2018-2019.pdf](https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/pdf/dares_analyses_emploi_saisonnier_france_2018-2019.pdf)

<sup>62</sup> <https://www.worck.eu/2020/04/08/strawberry-fields-in-the-spanish-province-of-huelva-migrant-women-under-the-risk-of-covid-19/>

<sup>63</sup> <https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=25524&LangID=E>

selon le Milan Center for Food Law and Policy et la Fédération européenne des syndicats de l'alimentation, de l'agriculture et du tourisme (EFFAT), le travail illégal dans l'agriculture dépasserait 20 % en Italie, en Grèce et en Espagne. Au Portugal et en Bulgarie, le taux serait supérieur à 40 %. Dans le sud de l'Italie, bien que les statistiques officielles indiquent que les migrants représentent environ la moitié de la main-d'œuvre employée dans l'agriculture, des rapports indépendants suggèrent que ce chiffre pourrait atteindre 80 % si l'on inclut les migrants non déclarés et irréguliers.<sup>64</sup>

Tableau 1: Nombre de premières autorisations accordées aux travailleurs extracommunautaires pour un travail saisonnier (par secteur et par sexe)

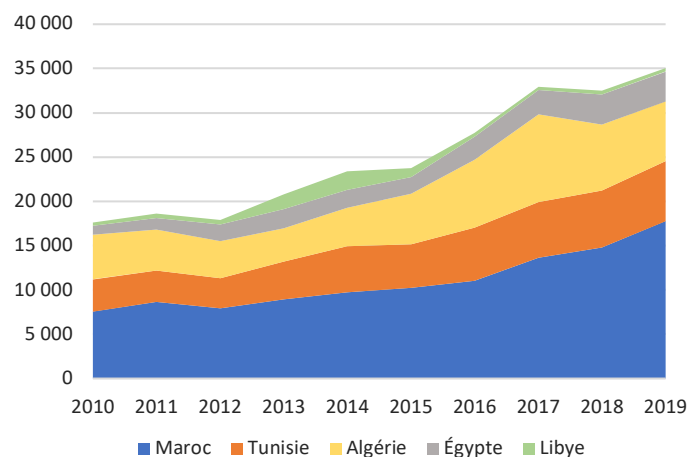
		Nombre de premières autorisations accordées à des ressortissants de pays tiers pour un travail saisonnier	Pourcentage de premières autorisations accordées à des ressortissants de pays tiers pour un travail saisonnier dans l'agriculture	Ventilation par sexe (% de femmes dans le secteur de l'agriculture)
Espagne	2017	5,752	98%	86%
	2018	13,789	99%	93%
	2019	11,368	95%	92%
Italie	2017	2,308	64%	11%
	2018	3,578	61%	9%
	2019	2,650	63%	9%

## Étudiants internationaux d'Afrique du Nord

La demande de compétences et de qualifications techniques – notamment dans les secteurs de l'ingénierie, des nouvelles technologies et des services, et plus encore dans le secteur des soins de santé – est en constante augmentation. Cette réalité a accéléré et modifié les dynamiques existantes dans l'enseignement tertiaire et supérieur, ainsi que dans la migration des travailleurs qualifiés d'Afrique du Nord vers l'Europe. En termes d'éducation, la proximité géographique et culturelle et l'avantage d'un enseignement accessible en langue française font des universités françaises une opportunité de planifier une carrière à l'étranger ou de retourner en Afrique du Nord pour de nombreux jeunes Marocains, Algériens et Tunisiens. A l'inverse, les Egyptiens fréquentent majoritairement les universités égyptiennes et n'émigrent pour leur premier emploi ou leur formation

post-universitaire qu'en Europe (Italie, France, Allemagne), au Royaume-Uni ou en Amérique du Nord. Le graphique ci-dessous montre la dynamique au cours de la dernière décennie, avec un doublement du nombre de premiers permis délivrés pour des raisons d'éducation entre 2010 (17 500) et 2019 (35 000). Si l'on désagrège ces données par pays d'origine, on constate que le Maroc fournit environ 50% des contingents, l'Algérie et la Tunisie plus de 20% chacun et l'Égypte un peu plus de 5%.

Figure 14: Premiers permis délivrés pour des raisons d'éducation, par nationalité (2010-2019) Afrique du Nord, y compris l'Égypte et la Libye



Si l'on considère maintenant les pays de destination européens des étudiants nord-africains, on constate que la France est de loin le pays préféré des étudiants marocains, algériens et tunisiens - en raison de leur histoire et de leur langue communes. La Tunisie était l'un des pays les plus représentés parmi les étudiants étrangers en France avec 12 390 étudiants et 18,3% des étudiants étrangers inscrits en doctorat dans les universités françaises en 2017. Elle se place en 4e position après le Maroc (11,7%), la Chine (8,9%) et l'Algérie (8,1%), selon le ministère français de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Tableau 2: Pays d'origine des étudiants maghrébins en France (Source : MESRI-DGESIP 2017)

Année académique	Étudiants	Pourcentage	Rang international
2017			
Maroc	38,002	12%	1
Algérie	26,116	8%	3
Tunisie	12,390	4%	4
Autres pays africains	69,257	21%	
TOTAL (Monde)	323,933		

<sup>64</sup> Voir notamment Borges, A. et Huet, N. (2020) Invisible workers : Sous-payés, exploités et mis en danger dans les fermes d'Europe. Euronews & Lighthouse Reports.



La relation de longue date entre la France et les trois pays explique la virulence de la réaction suscitée en novembre 2018 par la stratégie du gouvernement français pour attirer de nouveaux étudiants étrangers en France - "Bienvenue en France." Cette stratégie avait en particulier pour objectif d'améliorer la politique de visas et de bourses pour les étudiants étrangers ; mais cette avancée s'accompagnait, en parallèle, d'une augmentation significative des frais de scolarité pour les étudiants non-européens. Des deux côtés de la Méditerranée, les universités et les centres universitaires ont immédiatement critiqué cette réforme et certaines universités françaises ont même refusé de l'appliquer aux étudiants africains et nord-africains : « Cette réforme purement bureaucratique, venue de Paris, a été mal comprise car elle rompait avec une tradition de dialogue et de partenariat. Au-delà de l'épisode politique ou diplomatique malheureux, la réaction montre l'importance des échanges éducatifs et académiques entre la France et les pays du Maghreb. »<sup>65</sup>

Figure 15: Premiers permis délivrés pour des raisons d'éducation aux étudiants marocains (durée annuelle) 2015-2019 - Eurostat 2021

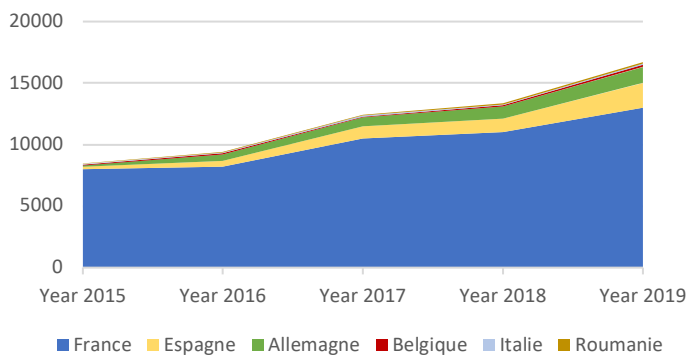


Figure 16: Premiers permis délivrés pour des raisons d'éducation à des étudiants algériens (durée annuelle) 2015-2019 - Eurostat 2021

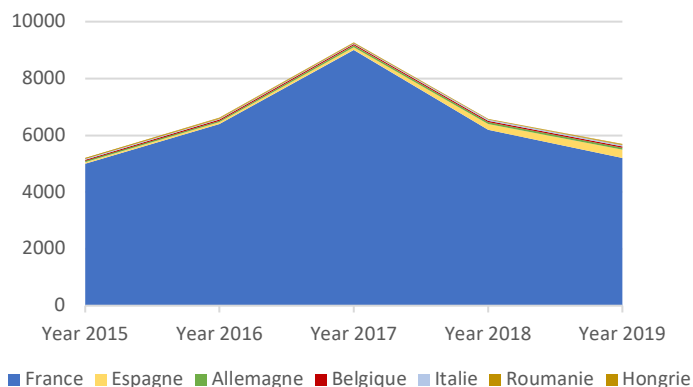


Figure 17: Premiers permis délivrés pour des raisons d'éducation à des étudiants tunisiens (durée annuelle) 2015-2019 - Eurostat 2021

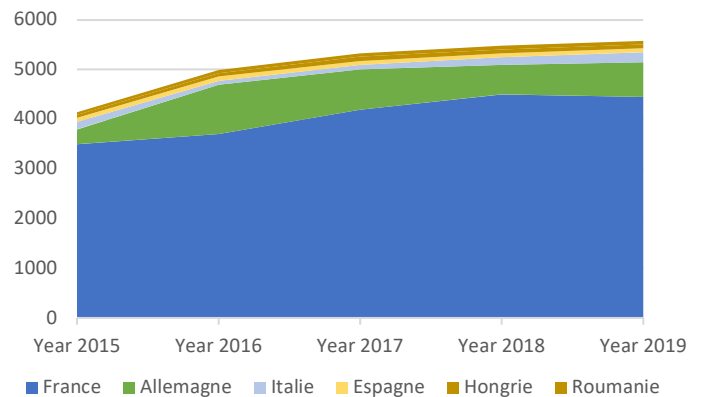


Figure 18: Premiers permis délivrés pour des raisons d'éducation aux étudiants libyens (durée annuelle) 2015-2019 - Eurostat 2021

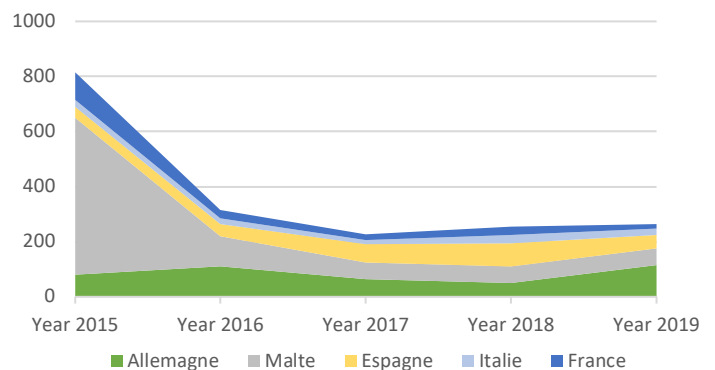
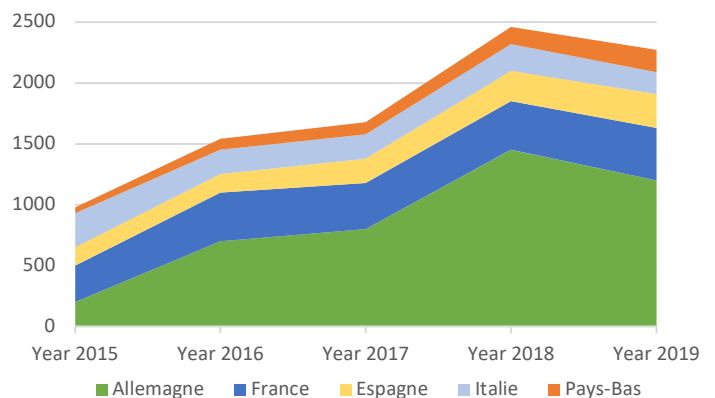


Figure 19: Premiers permis délivrés pour des raisons d'éducation à des étudiants égyptiens (durée annuelle) 2015-2019 - Eurostat.



Enfin, un rapide coup d'œil aux taux comparatifs de chômage des jeunes en Égypte et en Tunisie révèle des nuances importantes qui sont dues à la fois aux différences socioculturelles et à la situation du marché du travail local. Dans les deux cas, l'incapacité des jeunes hautement qualifiés (diplômés de l'enseignement supérieur) à entrer sur le marché du travail est largement

<sup>65</sup> Entretien avec un informateur clé, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Paris, mai 2021.

due à l'absence d'opportunités réelles pour le type de compétences qu'ils ont à offrir sur un marché atone et largement informel. Dans le cas tunisien, on constate qu'il n'est pas plus difficile ou facile pour les jeunes hautement qualifiés d'entrer sur le marché du travail – contrairement aux jeunes marocains, algériens ou égyptiens – ce qui contribue davantage à les maintenir dans le pays. Enfin, la proportion très élevée de femmes hautement qualifiées qui ne peuvent pas entrer sur le marché du travail (près de 60%) est liée à des obstacles socioculturels, notamment en période de crise ou de récession. Pour tous les pays couverts par cette étude, la difficulté d'intégrer les personnes les plus qualifiées fait courir le risque d'une fuite des talents et des compétences ; elle est également un indicateur de problèmes plus structurels dans des pays où l'informalité et le sous-emploi restent endémiques.

Figure 20: Taux de chômage par niveau d'éducation et par sexe (Égypte – 2019 – OCDE)

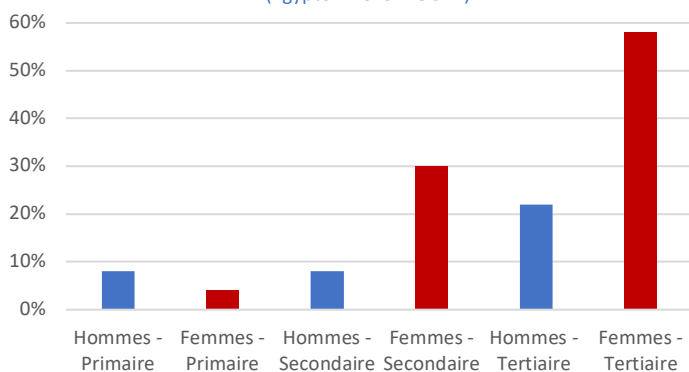
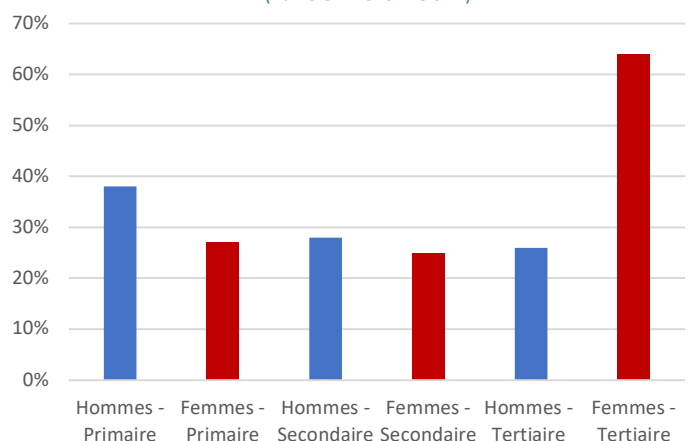


Figure 21: Taux de chômage par niveau d'éducation et par sexe (Tunisie – 2019 – OCDE)



## Travailleurs hautement qualifiés d'Afrique du Nord

Sur le marché du travail, les Maghrébins qualifiés ou hautement qualifiés sont souvent particulièrement exposés au chômage : 30% pour le Maroc (2003), 29% pour la Tunisie (2017), et 22% pour l'Égypte (2018) selon la Banque mondiale et ILOSTAT.<sup>66</sup> Les causes généralement évoquées, au-delà du contexte économique difficile, sont souvent les mêmes : « *inadéquation des compétences et manque d'opportunités (...) bas salaires et absence de récompense (...) manque d'opportunités adéquates (...) népotisme et manque de réseau* ». <sup>67</sup> La situation socio-économique et le manque de perspectives professionnelles sont d'importants facteurs d'incitation à la migration internationale en provenance d'Afrique du Nord. Comme le souligne Almalki, « *avec l'ouverture de certaines professions aux immigrants, les pays du Sud participent au développement des pays du Nord* ». <sup>68</sup> Ces facteurs d'attraction et la tendance qui en découle ne sont pas nouveaux et se sont considérablement accélérés au cours de la dernière décennie.

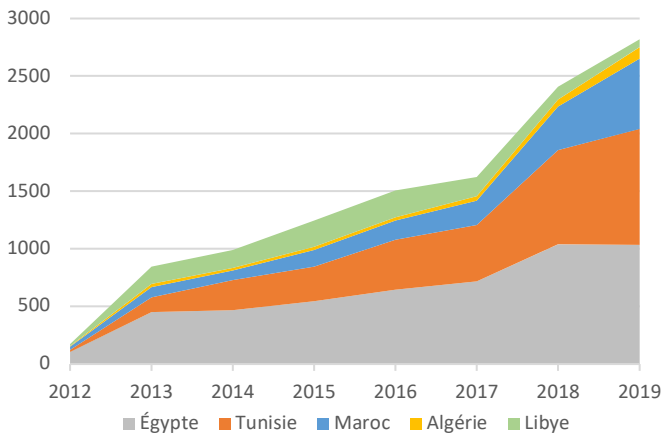
Le modèle de la *carte bleue*, un permis de travail européen approuvé par une directive de 2009 et mis en œuvre de manière très inégale dans l'UE, a contribué au phénomène tout en suscitant la critique. Comme le montre le graphique ci-dessous, sur la période 2012-2019, les chiffres d'Eurostat confirment des courbes exponentielles pour l'Égypte, la Tunisie et le Maroc notamment : en 2012, l'Union européenne avait accordé respectivement 105, 18 et 29 *cartes bleues* aux travailleurs hautement qualifiés de chacun de ces trois pays ; sept ans plus tard, ces chiffres sont passés respectivement à 1033, 1010 et 609.

<sup>66</sup> <https://data.worldbank.org/indicator/SL.UEM.ADVN.ZS?locations=MA-TN-EG-DZ>

<sup>67</sup> Focus Group Discussion, étudiants tunisiens et marocains - discussion virtuelle réalisée en juin 2021.

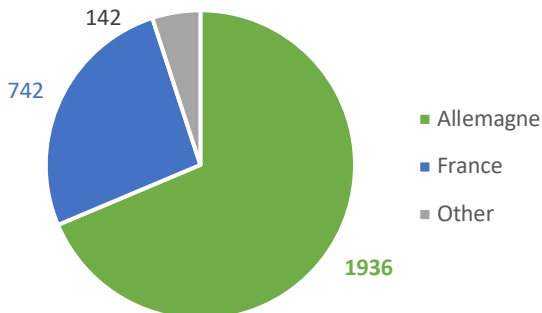
<sup>68</sup> Almalki, R. (2011). Vous avez dit : immigration choisie ? Cités, 2(2), 113-118.

Figure 22: Cartes bleues de l'UE-27 pour la main-d'œuvre "hautement qualifiée".



En 2019, c'est l'Allemagne qui est en tête des pays de l'UE pour le nombre de visas bleus accordés aux pays d'Afrique du Nord : pour les cinq pays d'origine considérés dans cette étude, l'Allemagne et la France représentent à elles seules près de 95 % des *cartes bleues* accordées aux travailleurs hautement qualifiés. Les motivations derrière ces *visas bleus* semblent pragmatiques d'un point de vue européen, comme l'a souligné le président de la Commission européenne en 2007 lorsqu'il a pointé du doigt 1) le vieillissement de la population européenne et son besoin accru de travailleurs hautement qualifiés ; 2) l'écart de droits entre les citoyens de l'UE et les immigrants légaux. En outre, on pourrait faire valoir que les travailleurs qualifiés nord-africains souhaitent légitimement être exposés à d'autres contextes, ce qui contribue à leur expérience et à leur expertise.

Figure 23: Cartes bleues de l'UE 27 (par pays d'accueil)



<sup>69</sup> El Housseini, T., interviewé par Apps, Peter (26 octobre 2007). "Le système de carte bleue européenne pourrait drainer le monde en développement". Reuters - 26 octobre 2007.

<sup>70</sup> Nassar, H. (2010) 'Migration of Skills, the Egyptian Case', CARIM - Consortium for Applied Research on International Migration, EUI - Robert Schumann Center for Advanced Studies.

<sup>71</sup> Beine, M., Docquier, F. et Rapoport, H., (2008). Fuite des cerveaux et formation du capital humain dans les pays en développement : Winners and Losers. The Economic Journal, 118(528), pp.631-652.

Pour le professeur marocain de droit économique international Tajeddine El Husseini, le paradigme de la *carte bleue* « est une nouvelle forme de colonisation, de discrimination, et il sera très difficile de lui trouver un soutien parmi les pays du Sud ». <sup>69</sup> Dans une analyse publiée en 2010, le CARIM avait déjà identifié une importante fuite des cerveaux en Égypte, avec des conséquences néfastes en termes de développement social et économique pour le pays et la région : « *Les migrants vers les pays de l'OCDE sont des professionnels hautement qualifiés, principalement des médecins, des ingénieurs et des enseignants. Leur répartition selon la spécialisation révèle que 18,3% sont dans les sciences médicales, 33,2% sont des ingénieurs, 36,5% sont dans les sciences sociales, 8,0% dans les sciences fondamentales et 5,0% dans l'agriculture. Les migrants permanents égyptiens ont augmenté en pourcentage du total des migrants, passant de 9,6% en 1983 à 38,0% en 2006. Ils ont augmenté à un taux plus élevé (9,7%) que la migration totale (2,2%)* ». <sup>70</sup> Beine, Docquier et Rapoport <sup>71</sup> étudient comment les effets négatifs et positifs de la migration internationale hautement qualifiée s'équilibrent. Cependant, l'expression fuite des cerveaux reste trop souvent la plus adéquate pour qualifier l'exode des professionnels nord-africains hautement qualifiés vers l'Europe. <sup>72</sup> À cet égard, Ait-Larbi note que la proportion d'Algériens hautement qualifiés ayant immigré dans les pays de l'OCDE est passée d'un taux de 5 % en 1990 à 21 % en 2010. <sup>73</sup>

Le cas des professions médicales est sans doute le plus médiatisé, surtout à l'heure où les sociétés semblent inégalement touchées par une pandémie mondiale. En France, 220 000 médecins sont actuellement en exercice (dont un peu plus de 10% ont été formés à l'étranger, près de la moitié au Maroc, en Algérie ou en Tunisie), contre 70 000 médecins au Maroc, en Algérie, 25 000, et 15 000 en Tunisie. Par rapport à la population, la France compte 1 médecin pour 304 habitants ; le Maroc en compte 1 pour 520, l'Algérie 1 pour 1720, et la Tunisie 1 pour 780.

<sup>72</sup> De la Croix, D., et F. Docquier. (2012). "La fuite des cerveaux et la pauvreté résultent-elles de défauts de coordination ?". Journal of Economic Growth 17:1 : 1-26 ; et Docquier, F., (2014). La fuite des cerveaux des pays en développement. IZA World of Labour : la " fuite des cerveaux " est définie comme " le transfert international de ressources sous forme de capital humain et s'applique principalement à la migration d'individus relativement très instruits des pays en développement vers les pays développés. "

<sup>73</sup> Ait-Larbi, Y. (2021) Health Without Care ; A Reflexive Sociology of Human Capital Flight in Post- Colonial Algeria (Santé sans soins ; une sociologie réflexive de la fuite du capital humain dans l'Algérie post-coloniale).

Si le Maroc n'est pas le pays le plus mal loti, il a été pointé du doigt par l'Organisation mondiale de la santé pour ses graves lacunes en matière de soins de santé et ses « *profondes inégalités géographiques et socio-économiques* ». <sup>74</sup> Selon Najib Akesbi, non seulement le Maroc ne forme pas assez de médecins (1 900 par an contre un objectif affiché de 3 300) mais « *les médecins sont formés pour l'exportation* » : bas salaires, manque d'équipements et d'infrastructures, etc. toutes les conditions sont réunies pour l'exode. <sup>75</sup> En Tunisie, les hôpitaux publics sont généralement débordés et ne disposent pas des moyens nécessaires (protection, examens, réanimation, respirateurs, matériel médical et médicaments), ce qui condamne la majorité des personnes à rester chez elles. Par exemple, en Tunisie, un patient de Covid-19, destiné à la réanimation, doit payer 25 000 dinars (8 200 euros) pour être admis dans un tel service privé, ce qui représente l'équivalent de 3,5 années de salaire minimum. <sup>76</sup> Dans un tel contexte, il va de soi que la question de la mobilité des professionnels les plus qualifiés est une question cruciale, avec des conséquences non seulement économiques mais aussi politiques et sociétales : près de 15 000 médecins marocains travaillent en France, selon les chiffres officiels <sup>77</sup>, dont un nombre considérable a été diplômé dans leur pays d'origine. <sup>78</sup>

Tableau 3: Taux de drainage de cerveau médical en Afrique du Nord (Source : Zehnati, 2017 et Ait-Larbi, 2021, avec des données du MSPRH, MSM, MST, CNOM et INSEE)

Statut professionnel des médecins	Maroc	Algérie	Tunisie
Né en Afrique du Nord et installé en France (INSEE, 2012)	14,847	6,230	3,846
Actif dans le pays d'origine (données nationales)	48,184	19,770	13,640
La fuite des cerveaux en médecine	24%	24%	22%

#### Encadré 5 : Vieillesse de la population, migration et productivité – remise en question du rapport âge-dépendance conventionnel

Dans une contribution récente, Marois et al. fournissent une « *analyse multidimensionnelle de la mesure dans laquelle les conséquences économiques négatives du vieillissement de la population peuvent être atténuées par des changements dans la migration et la participation de la main-d'œuvre.* » Sur la base d'une série de projections alternatives de l'évolution future de la participation de la main-d'œuvre, des volumes de migration, de la composition de l'éducation et de la vitesse d'intégration pour les États membres de l'UE, les auteurs montrent que même si « *le vieillissement démographique est inévitable en Europe, les craintes associées au fardeau économique à venir ont été indûment exagérées par l'utilisation du ratio conventionnel âge-dépendance, simpliste et inapproprié. Il existe des scénarios plausibles dans lesquels des politiques publiques réalisables pourraient être efficaces pour faire face aux conséquences du vieillissement de la population. En fonction des options politiques privilégiées et disponibles - encourager une plus grande participation à la population active au sein de la population autochtone et/ou une migration sélective en fonction de l'éducation, tout en déployant de gros efforts d'intégration - l'Europe pourrait éviter dans une large mesure les effets négatifs largement supposés du vieillissement et maintenir une main-d'œuvre dynamique fondée sur un capital humain élevé.* » <sup>79</sup> Cette analyse ne contredit pas le point de vue traditionnel selon lequel le vieillissement démographique appelle des politiques de migration de main-d'œuvre ciblées (en particulier en provenance des pays d'Afrique du Nord), ce qui est préjudiciable et dénoncé par les pays d'origine. Cependant, elle identifie aussi clairement les défis à relever pour le développement socio-économique futur : 1) trouver un équilibre entre une augmentation du taux de participation au marché du travail au sein de l'Union européenne et une mobilité des compétences avec les pays et régions voisins ; 2) ne pas transformer la *migration sélective en fonction de l'éducation* en mesures d'exclusion à l'égard d'autres types de migrants ou de profils socio-économiques ; 3) ne pas contribuer à un phénomène de *fuite des cerveaux* des pays d'Afrique du Nord, ce qui serait contraire aux intérêts politiques à court terme et socio-économiques à long terme ; et 4) déployer des efforts résolus pour l'intégration des migrants - indépendamment de l'attrait du profil migratoire.

<sup>74</sup> OMS (2016) Stratégie de coopération OMS-MAROC 2017-2021. Organisation mondiale de la Santé. Bureau régional de la Méditerranée orientale.

<sup>75</sup> Citation de l'économiste marocain Najib Akesbi dans Verdier, M. (2020) " Au Maghreb, des systèmes de santé exsangues " dans La Croix du 8 avril 2020 - <https://www.la-croix.com/Monde/Afrique/Au-Maghreb-systemes-sante-exsangues-2020-04-08-1201088418>.

<sup>76</sup> Saaïdia, O. (dir.), (2020) " Vivre au temps du coronavirus. Chroniques de confinement : regards de chercheurs depuis la Tunisie ", IRMC/Éditions Nirvana.

<sup>77</sup> INSEE (2012). Évolution et structure de la population, RP exploitations complémentaires. Institut National de la Statistique et des Etudes Économiques.

<sup>78</sup> Zehnati, A., (2017). La fuite des cerveaux médicaux du Maghreb vers les pays du Nord : pour un nouveau dialogue social ? La revue électronique d'économie et de complexité, volume 2 (2016) numéro 1 mai 2017.

<sup>79</sup> Marois, G., Bélanger, A. et Lutz, W. (2020) Population aging, migration, and productivity in Europe, PNAS - Proceedings of the National Academy of Sciences, USA. <http://www.pnas.org/content/117/14/7690>.

## TIRER LES LEÇONS DE LA CRISE DU COVID-19

Depuis mars 2020, les pays de l'OCDE, et les pays de l'UE en particulier, ont pris conscience que certaines compétences et professions sont particulièrement critiques lors d'une pandémie : médecins, infirmiers, personnel soignant, logistique, enseignants, etc. Si toutes ces professions ne sont pas occupées par des travailleurs migrants, il est désormais reconnu que les schémas de migration circulaire entre les pays de l'Union Européenne (pays de destination) et les pays d'Afrique du Nord (pays d'origine) ont contribué - et contribuent notamment aujourd'hui - à résoudre les problèmes de pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs clés de l'économie. Et ce, à moindre coût, sans avoir à payer pour l'éducation, la formation ou l'intégration sociale à long terme. Enfin, en retour, les pays d'origine bénéficient des compétences des travailleurs migrants et des investissements des migrants de retour. Cette *histoire à trois gagnants (triple-win narrative)* entre le migrant, le pays d'accueil et le pays d'origine a toutefois été remise en question. Comme le souligne l'OIT, en particulier depuis l'épidémie de COVID-19, « *de nombreux migrants ont dû rentrer chez eux pour bénéficier d'une couverture médicale adéquate, et ceux qui peuvent encore franchir les frontières courent un risque accru, notamment en raison d'une sécurité et d'une santé insuffisantes au travail. Il y a eu de nombreux cas d'exploitation des travailleurs migrants et de non-respect de leurs droits au travail.* »<sup>80</sup> La remise en question de ce récit est également l'occasion de critiquer le modèle existant et de promouvoir un paradigme de mobilité plus durable sur le plan économique et plus juste sur le plan social.

### Contribution des travailleurs migrants à la réponse européenne au COVID-19

La crise du COVID-19 a mis l'accent sur le rôle essentiel des migrants dans la main-d'œuvre mondiale. Les travailleurs migrants « *étaient essentiels à nos économies et à nos sociétés avant la pandémie, et il est probable*

*qu'ils le deviendront encore plus lors de la reprise pour soutenir nos économies affaiblies et nos sociétés épuisées* ». <sup>81</sup> Selon une analyse du JCR, dans l'Union Européenne, les migrants (définis dans le présent rapport comme des travailleurs européens nés hors de l'UE ou mobiles) représentent 13 % des travailleurs jugés *essentiels* au fonctionnement des économies de l'UE. En particulier, la part des travailleurs nés à l'étranger représente jusqu'à un tiers du total dans les professions essentielles peu qualifiées, notamment les nettoyeurs et les aides, ainsi que les ouvriers dans les mines et la construction. Selon le même rapport, bien que les natifs constituent la majorité des travailleurs clés (qui représentent environ 31 % des personnes en âge de travailler), les migrants nés hors de l'UE et les citoyens mobiles de l'UE sont essentiels pour remplir des rôles vitaux.<sup>82</sup>

Confrontés à une pénurie de travailleurs essentiels en raison des restrictions à la mobilité, de nombreux États membres de l'UE ont mis en œuvre des mesures visant à faciliter l'accès au marché du travail des ressortissants de pays tiers résidant déjà sur leur territoire, afin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans les secteurs essentiels, notamment l'agriculture et les soins de santé. Quelques-uns d'entre eux ont accordé ou étendu le droit de travailler dans des secteurs essentiels aux demandeurs d'asile ; ont permis aux travailleurs saisonniers de prolonger leur statut de résident ; ont facilité les changements de statut (par exemple du statut d'étudiant à celui de travailleur) ; ou ont introduit des flexibilités pour améliorer l'accès au travail dans des secteurs clés. La régularisation des ressortissants de pays tiers qui avaient été employés dans certains secteurs clés a également été autorisée dans un nombre limité de cas. Enfin, comme l'a souligné la Commission européenne, « *les travailleurs peu qualifiés des pays tiers sont particulièrement surreprésentés dans un certain nombre de professions clés qui sont essentielles dans la lutte contre la COVID-19, ce*

<sup>80</sup> [https://www.ilo.org/budapest/whats-new/WCMS\\_757579/lang-en/index.htm](https://www.ilo.org/budapest/whats-new/WCMS_757579/lang-en/index.htm)

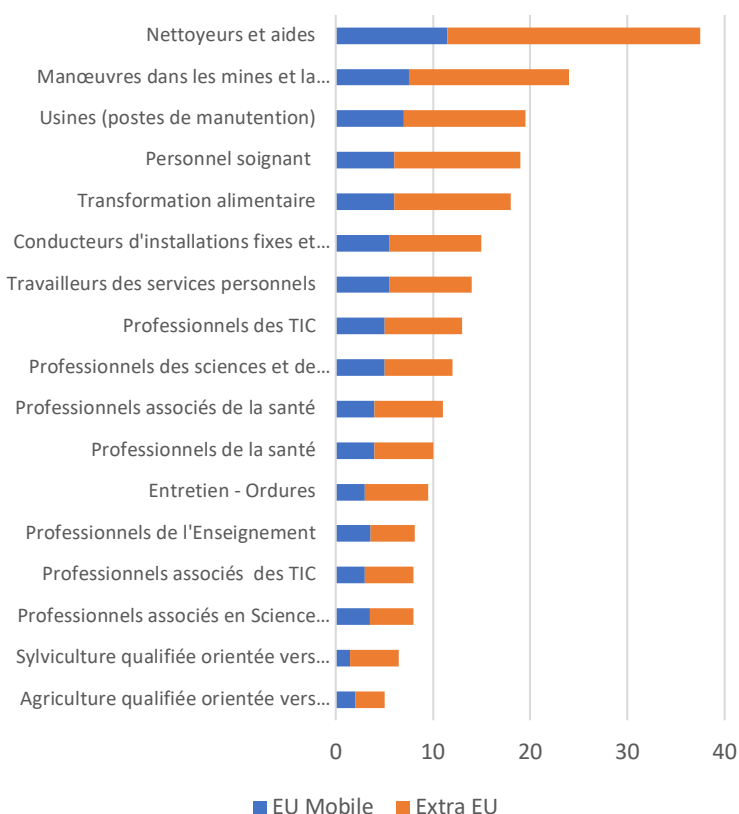
<sup>81</sup> Foresti, M. (2020) Less gratitude, please. Comment COVID-19 révèle la nécessité d'une réforme de la migration. Institut Brookings. 22 mai 2020.

<sup>82</sup> Fasani, F. et Mazza, J. (2020) Immigrant Key Workers : Leur contribution à la réponse de l'Europe au COVID-19. Document de politique générale de l'IZA n° 155.

qui souligne leur valeur souvent négligée au sein des économies européennes ». <sup>83</sup>

La contribution de la main-d'œuvre migrante aux efforts déployés par l'Europe pour maintenir opérationnels des pans vitaux de l'économie est hétérogène d'un État membre à l'autre, reflétant principalement les différences existantes dans la part des travailleurs migrants par rapport à la main-d'œuvre totale. En outre, comme le montre la figure ci-dessous, dans la plupart des États membres, les migrants extracommunautaires sont surreprésentés parmi les travailleurs clés, ce qui est particulièrement vrai pour les migrants extracommunautaires peu qualifiés (par exemple, les travailleurs des soins personnels dans les services de santé, les chauffeurs, les ouvriers du transport et de l'entreposage, les travailleurs de l'industrie alimentaire). <sup>84</sup>

Figure 24: Part des immigrants parmi les travailleurs clés, par profession - EUFL 2018 (en pourcentage)



Ventilées par sexe, les données de l'EUFL (2018) analysées par Fasani et Mazza, montrent que six catégories de professions clés (travailleurs des soins personnels, nettoyeurs et aides, professionnels associés à la santé, professionnels de l'enseignement, professionnels de la santé et travailleurs des services personnels) sont clairement dominées par les femmes, affichant des parts de femmes supérieures à 50 %, tandis que toutes les autres professions comptent une majorité de travailleurs masculins. Ce schéma est similaire pour les travailleurs nés au sein de l'UE et ceux immigrés de pays tiers.

Figure 25: Part des femmes immigrées (hors UE) travaillant dans chacune des professions clés - EUFL 2018



<sup>83</sup> <https://ec.europa.eu/migrant-integration/librarydoc/inform-3-maintaining-labour-migration-in-essential-sectors-in-times-of-pandemic-covid-19>

<sup>84</sup> Graphique tiré de Fasani, F. et Mazza, J. (2020) Immigrant Key Workers : Leur contribution à la réponse de l'Europe au COVID-19. Document de politique générale de l'IZA n° 155 : « Pour chaque profession, les barres

indiquent le pourcentage d'immigrants par rapport au nombre total de travailleurs clés pour chaque profession. Les citoyens mobiles de l'UE sont tous les travailleurs qui sont nés dans un État membre autre que celui où ils travaillent et résident actuellement. Les migrants extracommunautaires sont tous les travailleurs qui sont nés en dehors de l'Union ».

## Impact du COVID sur les travailleurs migrants

La pandémie de COVID-19 a recentré l'attention sur les conditions de travail difficiles des migrants dans certains secteurs, en particulier le secteur agricole. Malgré leur rôle essentiel dans la plupart des pays de l'UE, les travailleurs saisonniers et les travailleurs clés du Maroc, de la Tunisie et, dans une moindre mesure, de l'Algérie, souffrent toujours de salaires très bas, ainsi que de mauvaises conditions de vie et de travail. De même, de nombreux migrants d'Afrique du Nord, quelles que soient leur profession et leurs qualifications, se sont retrouvés du jour au lendemain sans travail, sans revenu et sans protection sociale. Les travailleurs migrants égyptiens ont également été directement touchés, car la pandémie a coïncidé avec l'effondrement des prix du pétrole dans les pays du CCG et, par conséquent, des revenus pétroliers, qui stimule la demande de main-d'œuvre migrante aux EAU, en Arabie saoudite et au Koweït. Comme le note Ibrahim Awad, « *l'impact combiné de la pandémie et de la chute des prix du pétrole sur les travailleurs migrants égyptiens s'est étendu à la Jordanie, leur deuxième destination actuelle après l'Arabie saoudite* ». <sup>85</sup> Cette section se concentre sur les vulnérabilités spécifiques qui ont particulièrement touché et continuent de toucher les travailleurs migrants pendant la pandémie.

### *Blocages administratifs et incertitudes*

Au cours des premiers mois de la crise, les migrants nord-africains titulaires d'un visa ou d'un permis de séjour temporaire – notamment les travailleurs saisonniers et les étudiants internationaux – ont été confrontés à l'incertitude liée à leur statut migratoire. Cette situation de blocage a eu un impact sur leur capacité à rester et/ou à retourner dans leur pays d'origine ou de résidence respectivement, jusqu'à ce que des accords bilatéraux soient conclus entre les pays européens et leur pays d'origine. Lorsque les frontières se rouvriront et que les marchés du travail reviendront à une relative normalité, de nombreux travailleurs et étudiants migrants algériens, tunisiens et marocains ne rentreront peut-être pas

immédiatement en raison d'un manque de ressources pour voyager ou de contraintes familiales, comme la nécessité de fournir des soins aux membres de la famille. Pour d'autres migrants encore dans les pays de destination, il se peut qu'il n'y ait plus d'opportunités d'emploi disponibles, en particulier pour ceux qui travaillent dans le secteur des services, comme le tourisme, alors que l'agriculture devrait rester le principal secteur d'embauche à court et à long terme.

### *Les risques accrus de la migration irrégulière*

La fermeture des frontières dans les pays d'Afrique du Nord a affecté les itinéraires traditionnels de migration irrégulière, modifié les stratégies et accru les risques et les incertitudes. Les contraintes de mobilité imposées par la pandémie n'ont pas dissuadé les migrants de risquer leur vie pour atteindre l'Europe : depuis le début de l'année 2021, 10 000 migrants et réfugiés sont arrivés sur les côtes italiennes et près de 4 300 sur les îles Canaries. <sup>86</sup> Les estimations officielles du nombre de décès, selon le HCR, sont, à la mi-mai 2021, de plus de 550 décès, soit une augmentation de plus de 200% par rapport à l'année précédente. Si ce volet est essentiel pour comprendre les enjeux de la migration entre l'Afrique et l'Europe en termes de protection et d'aide humanitaire, il ne l'est pas moins en termes d'analyse du marché du travail. Dans un contexte de précarisation accrue du travail, qu'il soit formel ou informel, en partie lié à la crise actuelle, l'abus et l'exploitation de la situation des migrants irréguliers représentent un défi juridique, éthique et sociétal. <sup>87</sup>

### *Absence de filet de protection en Afrique du Nord comme dans les pays de l'UE*

Compte tenu de la composition sectorielle de leurs emplois et de leur capacité limitée à travailler à domicile, les travailleurs migrants peu qualifiés d'Afrique du Nord ont été particulièrement touchés par la crise actuelle. Comme l'ont noté les analystes de l'OCDE et de la Banque mondiale, la différence importante avec les récessions précédentes est que la pandémie actuelle a un impact négatif sur les secteurs qui offrent des emplois de premier

<sup>85</sup> Awad, I. (2021). Ibidem.

<sup>86</sup> <https://news.un.org/fr/story/2021/04/1094972>

<sup>87</sup> <https://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2021/5/60915977a/hcr-lance-alerte-nombre-croissant-deces-refugies-migrants->

[mediterranee.html#:~:text=Par%20autre%2C%20le%20HCR%20est,plus%20de%20200%20pour%20cents.](#)

échelon (par exemple, le tourisme, l'hôtellerie et la restauration, le commerce de détail). Dans les pays de l'UE et d'Afrique du Nord, les secteurs qui absorbaient une partie de la pression à la baisse sur l'emploi lors des récessions précédentes sont actuellement les plus touchés. Dans cette crise, l'absence de filet de sécurité a été particulièrement ressentie par les ménages d'Afrique du Nord. Les familles tunisiennes dont les parents sont au chômage ont reçu l'équivalent de 80 euros en mai et à nouveau en septembre 2020 : 160 euros pour une famille pour toute l'année 2020. Mais les personnes seules ou les couples sans enfants n'ont rien reçu. Dans ce pays, selon la Banque mondiale, 59% des travailleurs qui ont perdu leur emploi pendant le confinement n'ont reçu aucun salaire, 30% ont conservé leur salaire et 10% n'en ont reçu qu'une partie. Au Maroc, 44 % des ménages à faible revenu n'ont rien reçu du tout pendant le confinement (contre seulement 10 % des ménages plus aisés).<sup>88</sup>

#### *Protection insuffisante et accès aux services en Europe*

Les travailleurs migrants d'Afrique du Nord (dans le secteur formel et informel) sont confrontés à des difficultés supplémentaires dans les pays européens, par rapport aux travailleurs autochtones. Outre le manque d'accès aux soins de santé et aux informations sur la prévention du COVID-19, de nombreux travailleurs migrants sont plus exposés au risque de contracter et de transmettre le COVID-19. Les conditions de travail marquées par le surpeuplement, les logements de chantier collectifs et le fonctionnement continu d'installations à haut risque ont été cités comme des variables contribuant à la propagation du COVID-19 dans de nombreuses lignes de travail essentielles et confirment que les migrants des pays à haut revenu sont plus exposés au risque d'infection et de décès dû au COVID-19.<sup>89</sup> Cette situation est aggravée par un accès insuffisant aux soins de santé et aux services de sécurité sociale. Enfin, si la crise actuelle a permis de prendre conscience du fait que des politiques à courte vue et discriminatoires affectaient les migrants, les faits confirment que l'accès inégal aux soins de santé, les

mauvaises conditions de logement et les lieux de travail surpeuplés impliquent des risques pour la société dans son ensemble et pas seulement pour les travailleurs migrants qui sont directement touchés.<sup>90</sup>

#### *Le genre comme facteur aggravant*

La situation des 7200 *Marocaines* embauchées pour cueillir des fraises à *Huelva* a fait l'objet d'une certaine attention médiatique et montre que la perturbation de l'économie informelle a touché les femmes de manière disproportionnée. Pour beaucoup d'entre elles, se conformer aux restrictions de la COVID-19 n'est pas une option, car leur foyer dépend des revenus quotidiens pour survivre. Dans ces conditions, le manque d'accès aux filets de sécurité sociale expose les migrants à un risque accru de contracter le virus, de trafic d'êtres humains et d'exploitation du travail, car les femmes migrantes tentent de trouver des moyens de continuer à gagner leur vie. Le cas de la province de Huelva, qui a fait l'actualité pendant la pandémie, est emblématique à cet égard : « *Il s'agit d'une politique concertée de migration entre le Maroc et l'Espagne... Et ces politiques sont clairement genrées* ». <sup>91</sup> Il est toutefois important de faire la distinction entre les femmes qui ont bénéficié du programme GECCO entre le Maroc et l'Espagne et ont eu accès à des filets de sécurité de protection sociale de base (bien que de manière peut-être pas totalement satisfaisante) et celles qui étaient en situation presque totalement irrégulière. <sup>92</sup>

#### *Encadré 5: Programme Gestion collective de l'embauche à l'origine (GECCO) - Espagne*

En collaboration bilatérale avec le Maroc, l'Espagne publie chaque année un programme de « Gestion collective de l'embauche à l'origine » (GECCO), dont l'objectif est de réglementer les conditions, les exigences et les caractéristiques d'un régime de contrats temporaires applicable aux ressortissants de pays tiers - et en particulier au Maroc. Pour l'Espagne, la question centrale est bien sûr la question agricole, qu'il s'agisse des vendanges ou des fraises de Huelva. La plupart des travailleurs temporaires sont embauchés au printemps et en été pour les campagnes de collecte de fruits rouges, principalement en provenance du Maroc, et sont

<sup>88</sup> Faujas, A. (2020) " En Afrique du Nord, la Banque Mondiale craint "une reprise chaotique" ", Jeune Afrique, 20 octobre 2020.

<sup>89</sup> Gagnon, J. (2020) COVID-19 : conséquences for international migration and development (Paris : OCDE).

<sup>90</sup> Milan, A. et Cunnoosamy, R. (2020) COVID-19 et la gouvernance des migrations : Une perspective holistique. Migration Policy Practice, vol. 10, numéro 2, avril-juin 2020.

<sup>91</sup> Zeneidi, D. (2011) Camps de chantier pour les travailleuses saisonnières marocaines à Huelva (Espagne) : Invisibilisation et assignation identitaire. ADES, Université Bordeaux-Montaigne.

<sup>92</sup> Réseau européen des migrations (2020). Attirer et protéger les droits des travailleurs saisonniers dans l'UE et au Royaume-Uni - Rapport de synthèse. Bruxelles : Réseau européen des migrations.



des femmes. Ces travailleurs sont indispensables pour pourvoir les postes ouverts, qui sont annoncés au niveau national et ne sont ouverts aux ressortissants de pays tiers que lorsqu'ils ne peuvent être pourvus de cette manière. La plupart des travailleurs saisonniers sont employés de manière répétée depuis plusieurs années, de sorte que le programme GECCO mis en œuvre en coopération avec le Maroc est considéré comme une bonne pratique de migration circulaire. Face aux scandales récurrents sur les conditions de travail des saisonniers maghrébins, roumains et albanais en Espagne, en Italie et en France, il est aujourd'hui urgent de faire respecter la loi : « au-delà des effets d'annonce et des sites internet, si ces programmes ont quelque chose de positif à apporter, cela doit être discuté, mis en pratique, contrôlé et éventuellement étendu ». <sup>93</sup>

(Source : REM Espagne et REM 2020)

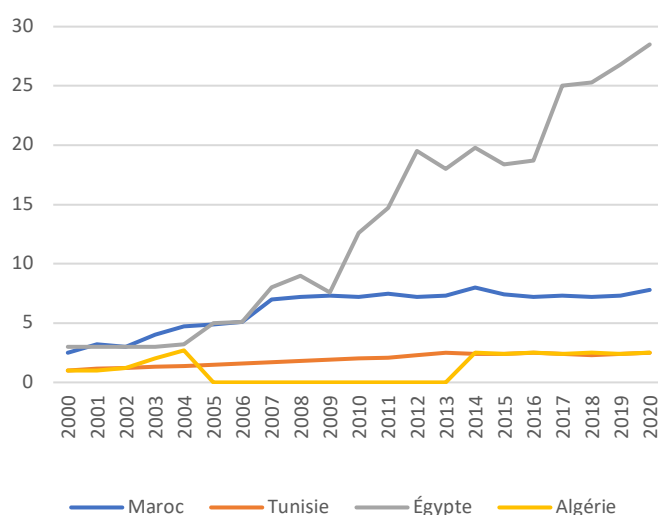
## Les rémittances : une résilience contre-intuitive ?

Les rémittances jouent un rôle social et économique essentiel,<sup>94</sup> notamment en Égypte, comme le souligne encore Awad : « Les rémittances aident les familles qui les reçoivent à répondre à leurs besoins de subsistance [et contribuent] à la balance des comptes courants, ce qui permet de combler l'écart résultant du déficit commercial chronique de l'Égypte ». <sup>95</sup> L'Égypte reçoit les flux entrants les plus importants d'Afrique du Nord et les sixièmes plus importants de tous les pays du monde, pour un total de 26 milliards de dollars en 2019. Les flux entrants vers les autres pays sont beaucoup plus faibles, avec 7 milliards de dollars pour le Maroc, 2 milliards pour la Tunisie et 1,8 milliard pour l'Algérie. Ces rémittances de la diaspora et des travailleurs migrants vers l'Égypte en 2019 étaient égaux à 9% du PIB du pays, 6% pour le Maroc, 5% pour la Tunisie et 1% pour l'Algérie.

Au niveau des ménages, en temps de crise, les rémittances constituent un filet de sécurité essentiel pour la population, comme le soulignent Kalantaryan et McMahon, qui notent que « les personnes qui reçoivent des rémittances dans les pays de la région MENA étudiés ont tendance à être moins actives économiquement que

celles qui ne reçoivent pas de rémittances. Deux tiers (65 %) de ceux qui reçoivent des rémittances sont économiquement inactifs (48 %) ou au chômage (17 %). Mais ceux qui reçoivent des rémittances ont également tendance à avoir une position économique plus forte, car le fait de recevoir fréquemment des rémittances est associé à une plus grande tendance à être capable d'épargner de l'argent, en particulier si nous nous concentrons sur ceux qui ont la source d'afflux la plus fréquente et la plus stable : alors que 31 pour cent de ceux qui reçoivent des rémittances mensuels sont capables d'épargner, seuls 10 pour cent de ceux qui ne reçoivent jamais de rémittances le sont. » <sup>96</sup> Outre les effets économiques directs des rémittances perdus, des études montrent que les rémittances internationales des migrants vers leurs familles réduisent le travail des enfants et les maintiennent à l'école. <sup>97</sup>

Figure 26: Volumes des rémittances par pays (2000-2020)



L'analyse préliminaire de la Banque mondiale en 2020 prévoyait une baisse des rémittances pour tous les pays à revenu faible et intermédiaire de 7 % en 2020, suivie d'une nouvelle baisse de 7,5 % en 2021. <sup>98</sup> Au niveau mondial, Ratha et al. avaient estimé que les rémittances vers les pays d'Afrique du Nord chuteraient de 20% en 2020, par rapport à 2019, en raison du ralentissement mondial <sup>99</sup> A l'opposé, selon les dernières estimations

<sup>93</sup> Entretien avec un informateur clé du réseau RSMMS.

<sup>94</sup> Chaabita, R. Migrations internationales, rémittances et développement socio-économique au Maroc : Une analyse empirique, Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIESP), 2017.

<sup>95</sup> Awad, I. (2021). Ibidem.

<sup>96</sup> Kalantaryan, S. et McMahon, S., Covid-19 and Remittances in Africa, EUR 30262 FR, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2020.

<sup>97</sup> Ebeke, C. H. (2010) 'The Effect of Remittances on Child Labour : Cross-country evidence', Economics Bulletin, vol. 30, no. 1, 2010, pp. 351-364.

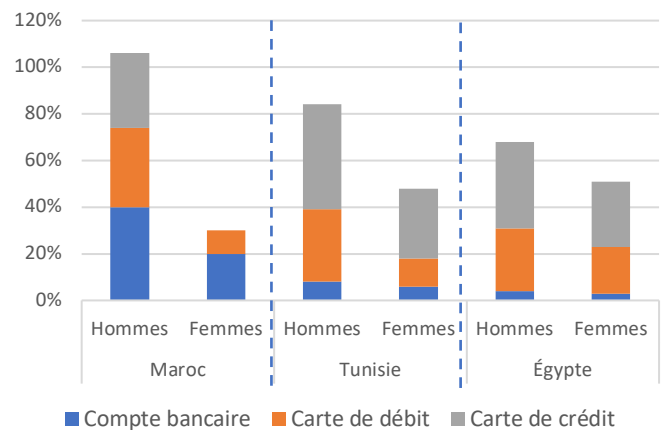
<sup>98</sup> Banque mondiale (2020) Migration and Development Brief 32 : COVID-19 Banque mondiale (2020) Crisis Through a Migration Lens (Washington DC : Groupe de la Banque mondiale et KNOMAD.

<sup>99</sup> Banque mondiale (2020) Migration and Development Brief 32 : COVID-19 Crisis Through a Migration Lens (Washington DC : Groupe de la Banque mondiale et KNOMAD, disponible en ligne à l'adresse

révisées de la Banque mondiale, les rémittances vers l'Égypte, le Maroc et la Tunisie ont augmenté en 2020 par rapport à 2019 de 6,5%, 6,5% et 2,5% consécutivement, tandis que les rémittances vers l'Algérie sont restés pratiquement inchangés. Comme le suggère Gagnon, une tendance aussi surprenante peut résulter de la « *nature anticyclique* » des rémittances, les migrants ayant tendance à augmenter le montant des transferts de fonds vers les communautés d'origine pendant les ralentissements économiques, indépendamment de leur propre situation, pour contribuer au bien-être de leur famille ou de leur communauté.<sup>100</sup> Pour les décideurs politiques des deux côtés de la Méditerranée, cette nouvelle inattendue dans l'environnement chaotique et incertain d'aujourd'hui appelle un soutien ciblé lié au développement des moyens de paiement numériques ainsi qu'une meilleure inclusion financière dans les pays de destination et d'origine – tout au long du cycle de migration et en relation avec les diasporas. Et le potentiel semble énorme. La figure ci-dessous donne une image rapide des pourcentages de femmes et d'hommes âgés de 15 ans ou plus qui ont un compte dans une institution financière, un compte de carte de débit ou un compte de

carte de crédit. Il convient de noter en particulier 1) le faible accès aux services bancaires (épargne, cartes, notamment) ; 2) la confirmation de la moindre inclusion financière des femmes. Le récent sommet de l'OCDE sur les stratégies post-COVID dans les pays de la région MENA a particulièrement abordé cette question.<sup>101</sup>

Figure 27: Accès aux instruments financiers institutionnels au Maroc, en Tunisie et en Égypte (par sexe)



Données issues du Sommet MENA-OCDE des gouvernements et des entreprises (30-31 mars 2021). Les pourcentages étant cumulatifs, les totaux peuvent dépasser 100 % (jusqu'à 300 % en théorie), d'après World Bank Group (2018).



Photo 3 : Crédit Egyptian Street – CAPMAS

<https://www.knomad.org/publication/migration-and-development-brief-32-covid-19-crisis-through-migration-lens/> ;

<sup>100</sup> Gagnon, Jason (2020) COVID-19 : Implications pour les migrations internationales et le développement. Paris : OCDE.

<sup>101</sup> Sommet MENA-OCDE des gouvernements et des entreprises (30-31 mars 2021) - Session 3 : Un éco-système pour l'autonomisation économique des jeunes.

## OPPORTUNITÉS D'ACTION

Les analyses de la situation de la pandémie aux niveaux régional et transnational ont souligné l'absence d'une approche concertée et multilatérale. La migration de main-d'œuvre est déjà une priorité essentielle pour la Commission de l'Union africaine (CUA) et ses États membres sur le continent africain, comme en témoignent le Cadre révisé de Politique Migratoire pour l'Afrique (MPFA) et son Plan d'action (2018-30), ainsi que le UA-OIT-OIM-EAC Programme conjoint sur la migration de main-d'œuvre (JLMP).<sup>102</sup> Mais à l'heure où de nombreuses incertitudes pèsent encore sur la situation sanitaire – à l'échelle mondiale et nationale – il est probablement temps de passer à l'étape suivante, en répondant aux urgences actuelles tout en réformant pour le plus long terme. Ne pas le faire affecterait les promesses de la mobilité entre les deux rives de la Méditerranée. Selon Schöfberger et Rango (2020), le COVID-19 et les migrations nécessitent des approches transnationales, mais « *les impacts diversifiés de la pandémie sur les sociétés et les économies nationales peuvent conduire à des divergences plus larges dans les priorités liées aux migrations pour les États au sein des régions, et entraver davantage l'identification d'approches communes sur les migrations qui sont actuellement discutées au niveau de l'Union africaine, de la CEDEAO, de l'Union du Maghreb arabe et de l'Union européenne. De cette manière, elle pourrait renforcer les tendances actuelles au renforcement des contrôles aux frontières.* »<sup>103</sup>

À cet égard, un objectif politique commun et alternatif semble approprié, avec un passage de la très politisée et critiquée *gestion des migrations* à un paradigme socio-économique plus collaboratif axé sur la protection, les compétences, les emplois et les voies légales. Comme le soulignent Kumar et al. (2021), les questions sont les suivantes : « *Comment maintenir ces réformes au-delà de la pandémie ? Comment dépasser le récit habituel d'urgence/crise qui entache si souvent les débats sur la*

*migration et nous laisse peu d'espace pour une approche équilibrée, rationnelle et politiquement viable de la réforme ?* »<sup>104</sup> Cette dernière section présente des perspectives alimentées par les débats tenus lors de la Conférence THAMM en Juillet 2021, afin de contribuer aux futurs dialogues entre les acteurs des deux rives de la Méditerranée sur la question de la mobilité et de la migration de travail.

### Remise en question de la stratégie et des narratifs

*Que nous apprennent les décisions actuelles confirmées en matière de politique de migration de la main-d'œuvre liées au COVID-19 en Europe et dans les pays d'Afrique du Nord ? Quel rôle la migration basée sur les compétences jouera-t-elle dans les futurs programmes de mobilité de la main-d'œuvre (tant Nord-Sud que Sud-Sud) dans la perspective du Pacte européen sur les migrations ?*

### Opportunité n°1 : De la politisation aux dialogues politiques

Les solutions actuelles, à savoir la restriction de la circulation des Africains, la sécurisation de la migration et la coopération en matière de migration fondée sur des conditions, sont coûteuses pour les gouvernements et les migrants et donnent des résultats mitigés. À l'avenir, les politiques migratoires et la coopération entre les pays d'Europe et d'Afrique du Nord devraient être conçues de manière globale et consultative afin de garantir que les États, les migrants et les parties prenantes concernées, y compris le secteur privé, contribuent à développer de meilleures passerelles de mobilité.<sup>105</sup> À cet égard, *quelles modalités juridiques, administratives et formelles pourraient faciliter la mobilité et l'intégration des travailleurs migrants nord-africains dans l'UE ? Comment les partenaires sociaux et les parties prenantes (y compris le réseau RSMMS et les organisations de la société civile) peuvent-ils être mieux impliqués dans ce dialogue ?*

<sup>102</sup> Ce dernier a été élaboré par la CUA en étroite collaboration avec l'OIT, l'OIM et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA) et a été adopté par les États membres de l'Union africaine en janvier 2015.

<sup>103</sup> Fargues, P., Rango, M., Borgnas, E. et Schöfberger, I. éditeurs (2020) Migration in West and North Africa and across the Mediterranean : trends, risks, development and governance, OIM Genève.

<sup>104</sup> Kumar, C., Oommen, E., Fragapane, F. et Foresti, M. (2021) Beyond gratitude : Lessons learned from migrants' contribution to the Covid-19 response, ODI, Londres.

<sup>105</sup> O'Brien, M.L. et Eger, M.A. (2020) Suppression, Spikes, and Stigma : How COVID-19 Will Shape International Migration and Hostilities toward It. International Migration Review, novembre 2020.

## Opportunité n° 2 : Analyse de la réalité des phénomènes de fuite des cerveaux

Les défis du développement de l'Afrique du Nord exigent un effort singulier pour former et maintenir ses ressources humaines sur son sol - en particulier ses travailleurs les plus qualifiés. La fuite croissante des cerveaux, selon Pre-COVID-19, suggère qu'il faudra « plus qu'une incitation au patriotisme pour faire revenir les cadres installés à l'étranger ou dissuader ceux qui sont tentés par une aventure professionnelle extraterritoriale ». <sup>106</sup> Peut-être serait-il plus judicieux que les pays de l'UE s'associent aux pays d'Afrique du Nord dans leur évolution en échangeant leurs travailleurs respectifs dans le cadre de contrats de travail à durée déterminée ? <sup>107</sup> Comment les pays de l'UE peuvent-ils éviter de déclencher une fuite des cerveaux de facto et aider les Nord-Africains hautement qualifiés à mieux contribuer ou à retourner dans leur pays d'origine ? Comment les pays d'origine nord-africains pourraient-ils améliorer les conditions de vie et de travail des universitaires et des chercheurs, faciliter la circulation des étudiants et des chercheurs, encourager le retour des diplômés et les aider à former une diaspora ?

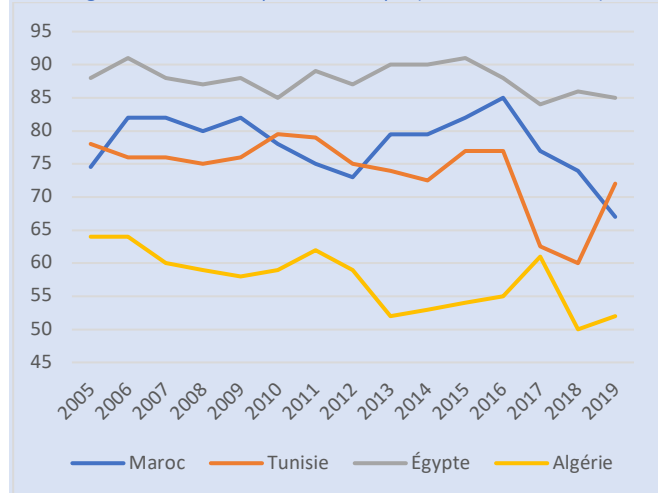
### Encadré 6: Collecter et analyser les données socio-économiques pour informer le dialogue politique en Afrique du Nord

Le score de capacité statistique est un indice qui évalue la capacité des systèmes statistiques des pays : capacité à collecter, analyser et diffuser des données de haute qualité sur sa population et son économie. Il s'agit d'un indicateur socio-économique important pour guider les investissements privés et informer la formulation de programmes et de politiques réalistes. Ce graphique montre le retard important pris par le Maroc, l'Algérie et la Tunisie dans les domaines de la collecte et de l'analyse des données statistiques. L'absence de progrès significatifs dans ce domaine reste un handicap pour informer les stratégies nationales ou régionales dans le domaine de la mobilité, car « la question de la migration ne concerne pas seulement les flux, les routes ou les centres – ce qui est une approche utile mais plutôt politisée et fondamentalement incomplète ». <sup>108</sup> D'autres variables socio-économiques doivent être intégrées pour avoir une bonne compréhension des phénomènes, qu'il s'agisse de la migration de travail ou d'autres formes de mobilité.

<sup>106</sup> Maingari, D. (2011). Exode des cerveaux en Afrique : réalités et déconstruction du discours sur un phénomène social. *Éducation et sociétés*, 2(2), 131-147.

<sup>107</sup> Almalki, R. (2011). Vous avez dit : immigration choisie ? *Cités*, 2(2), 113-118.

Figure 28: Score de capacité statistique (BM - ILOSTAT - 2020)



## Opportunité n°3 : Compréhension plus large de la mobilité en Méditerranée

Les pays d'Afrique du Nord et d'Europe doivent concevoir des politiques réactives qui favorisent des voies de migration sûres et légales comme alternatives pour les migrants – souvent originaires des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale – qui font le voyage périlleux et souvent mortel à travers la Méditerranée. <sup>109</sup> Les dispositifs actuels peuvent être revus pour inclure des catégories plus larges de migrants et contribuer ainsi à atténuer la situation tragique en Méditerranée. Au-delà de l'accent actuel et traditionnel mis sur les réseaux criminels et le recours des migrants aux passeurs, **quels mécanismes formels pourraient permettre à ces migrants de contribuer - en fonction de leurs qualifications et de leurs compétences - aux marchés du travail locaux sur une base temporaire ou régulière ?**

## Opportunité n° 4 : Réflexion sur la notion de *travailleurs clé* dans l'UE

Pour les travailleurs migrants qualifiés et peu qualifiés, les obstacles à l'accès au marché du travail pour les migrants et les mauvaises conditions d'emploi, comme la reconnaissance inadéquate des compétences et le manque d'assistance sociale, étouffent les contributions économiques des migrants dans les pays de transit et de destination, et limitent leur capacité à soutenir leurs communautés dans les pays d'origine. En s'appuyant sur les partenariats pilotes existants en matière de mobilité

<sup>108</sup> Interview avec la Banque Mondiale, Juin 2021.

<sup>109</sup> Awad, I. (2017). " Vers une approche commune de la migration et de l'asile dans l'espace euro-méditerranéen, dans *Beyond the Migration and Asylum Crisis*, édité par Ferruccio Pastore (Aspen Institute Italia).

des compétences, les pays d'Afrique et de l'UE pourraient chercher à élargir l'accès aux voies de migration légale pour différents types de travailleurs qualifiés d'Afrique et d'Afrique du Nord en particulier. Alors que le nouveau Pacte sur les migrations et l'asile propose de piloter des partenariats de compétences, y compris avec des pays africains, une leçon clé tirée de COVID-19 est que « les politiques d'immigration doivent aller au-delà des classifications inflexibles de "faibles" et "fortes" compétences ». La réponse à l'urgence de COVID-19 a démontré le besoin de travailleurs essentiels à tous les niveaux de compétences, qui seront encore plus essentiels maintenant sur le long chemin du rétablissement de notre santé, de nos économies et de nos sociétés ». <sup>110</sup> Comment passer d'une conception étroite de la migration choisie (hautement qualifiée) à une notion plus durable et équilibrée des compétences ? Quels sont les voies et mécanismes légaux de migration à concevoir – pour diverses catégories de compétences et de qualifications, y compris les professionnels peu ou hautement qualifiés – afin d'optimiser un processus de mobilité de la main-d'œuvre mutuellement bénéfique ?

### Une nouvelle donne pour les pays d'origine, de destination et les travailleurs migrants

*Quelles seront les nouvelles aptitudes et compétences demandées après Covid-19 ? Quel sera le rôle de l'économie des plateformes ? Comment la réguler dans l'intérêt des pays d'origine, de destination et des travailleurs migrants eux-mêmes ?*

#### Opportunité n°5 : Mise en place d'une plateforme basée sur les connaissances opérationnelles

Il existe encore une lacune en termes de définition, d'information, de partage et d'analyse objective des données sur la migration de main-d'œuvre entre l'Afrique du Nord et l'Europe. Le développement d'approches politiques basées sur la collecte de preuves et des analyses régulières et nuancées fait partie des recommandations du MPFA. Au-delà de la collecte de données, des dispositifs institutionnels tels que THAMM peuvent contribuer à une amélioration de la coopération,

mais il est nécessaire d'aller plus loin, vers une collaboration régulière formalisée sur des questions en constante évolution – comme le marché du travail mais aussi les crises sanitaires, sociales ou économiques qui nécessitent une grande réactivité. Quels organismes régionaux et transnationaux peuvent être utilisés et / ou imaginés pour développer une plus grande harmonisation et centralisation des définitions, de la collecte et du partage des données, de l'identification des lacunes mutuelles en matière de données ? Comment éviter la sous-représentation actuelle des travailleurs migrants - dans le secteur formel ou informel de l'économie - dans la plupart des études et des collectes d'informations ?

#### Opportunité n° 6 : Normes éthiques plus strictes pour le travail saisonnier (travail décent) impliquant la diaspora

La crainte d'une pénurie de l'approvisionnement alimentaire mondial a fait prendre conscience de la valeur stratégique du secteur agricole et du rôle crucial des travailleurs migrants saisonniers dans ce secteur. Cela pourrait amorcer une discussion transformatrice sur la nécessité de comprendre de manière plus holistique la façon dont les migrants interagissent avec des secteurs économiques et des communautés spécifiques - en particulier dans les secteurs de l'agriculture, de la construction et du tourisme, qui génèrent tous une forte demande saisonnière mais nécessitent probablement une plus forte prise en compte des normes internationales du travail et des droits des travailleurs migrants. Les cadres de coopération bilatéraux et multilatéraux, impliquant les pays d'origine (principalement la Tunisie et le Maroc) et de destination des migrants (principalement l'Espagne, l'Italie et la France) pourraient-ils contribuer à cet effort ? Quel pourrait être le rôle de la diaspora, des diasporas - en termes de résilience économique mais aussi de solidarité ?

#### Encadré 7: Partenariats entre autorités locales et organisations de la diaspora pour le développement local

*« L'importante diaspora marocaine, estimée à 15% de sa population, est concentrée dans les pays de l'OCDE, et principalement en Europe. Il s'agit d'une diaspora bien organisée, avec des associations de Marocains de l'étranger de plus en plus*

<sup>110</sup> Kumar, C., Oommen, E., Fragapane, F. et Foresti, M. (2021) Beyond gratitude : Lessons learned from migrants' contribution to the Covid-19 response, ODI, Londres.

concernées par le développement des régions d'origine. Ce développement a été très rapide, et reflète d'une part, une meilleure intégration dans le pays de destination, tandis que d'autre part, il continue à renforcer une perception positive de la migration dans les pays de destination et d'origine. Un cas intéressant est celui de Migrations et Développement (M&D), une ONG établie en 1986 en France en tant qu'Organisation de Solidarité Internationale Issue des Migrations (OSIM), qui opère entre le Maroc et les réseaux de la diaspora en France. M&D promeut une modalité d'opération qui met au centre une "Communauté de Développement Solidaire", qui est un collectif de développement local structuré comme une association comprenant des membres de la diaspora originaires de la communauté et des membres de la communauté d'origine, nourris par des dialogues, des réunions et des réseaux virtuels. L'association de développement local fournit un cofinancement et une contribution en nature (technique et main-d'œuvre) à la mise en œuvre de projets de développement, notamment en mettant l'accent sur les zones rurales et en contribuant à revitaliser l'économie rurale, par exemple par le biais de l'écotourisme, ou à fournir des services essentiels (tels que des centres de santé locaux). (...) Depuis sa création, l'association a continué à développer sa collaboration avec les bailleurs de fonds et les organisations internationales, devenant ainsi un acteur clé à l'interface du développement local, de la diaspora et de la coopération au développement dans les zones rurales au Maroc. (...) Considérant qu'un nombre croissant de migrants de retour au Maroc sont des jeunes et que beaucoup d'entre eux sont hautement qualifiés et créent des entreprises à leur retour, il existe un potentiel important pour mobiliser davantage l'action de développement de la diaspora afin de faciliter le retour productif des migrants. En ce qui concerne la prise en compte des contraintes des migrants potentiels, des ménages et des communautés, il est important de souligner l'importance de s'appuyer sur les spécificités du contexte local, des besoins et des opportunités politiques, à travers le partenariat entre les communautés locales, le gouvernement décentralisé et les associations de la diaspora pour l'identification et le cofinancement de projets de développement. »

(Source : Castagnone, E. et Termine, P. (2018). Chapitre 7 - Migration des jeunes ruraux méditerranéens : déterminants socio-économiques, défis et opportunités pour l'élaboration de politiques ciblées. Dans : CIHEAM éd., MediTERRA 2018 : Migrations et développement rural inclusif en Méditerranée (pp. 145-167). Paris : Presses de Sciences Po.)

#### Opportunité n° 7 : Échanges mutuellement bénéfiques dans l'enseignement universitaire et la formation professionnelle

Pour les établissements d'enseignement supérieur et les étudiants internationaux, les lacunes créées par la pandémie devront être comblées par des efforts stratégiques. Ces efforts devraient viser à attirer les étudiants nord-africains, tout en comprenant que le pouvoir d'achat et la capacité des internationaux à payer des frais élevés peuvent être affectés par l'impact

économique négatif du COVID-19 dans la plupart des pays d'origine des migrants (en particulier du Maroc, de la Tunisie et de l'Égypte). Par conséquent, comment les États membres de l'UE et leurs partenaires nord-africains devraient-ils créer des incitations positives qui profiteraient aux étudiants nord-africains, aux universités de l'UE, aux institutions académiques et d'EFTP ? Quelle serait la combinaison appropriée de bourses d'études, de conditions de mobilité flexibles et de mentorat individuel sur mesure ?

#### Opportunité n° 8 : Prise en compte du cycle de la migration dans son intégralité

Pour tirer pleinement parti du potentiel du marché du travail, toutes les parties prenantes doivent prendre en considération l'ensemble du cycle de migration. Il est donc important de concevoir non seulement la phase d'orientation *avant le départ*, mais aussi la phase de retour et de réintégration. Par exemple, il est essentiel de se concentrer sur le développement de connaissances et de compétences professionnelles pertinentes pour préparer les travailleurs à accéder aux marchés du travail étrangers ; symétriquement, des processus et des modalités bidirectionnels devraient être mis en place pour ramener les compétences, les techniques et les technologies que les travailleurs migrants peuvent acquérir à l'étranger dans le pays et la communauté d'origine en Afrique du Nord, ce qui peut également améliorer leur (ré)intégration dans le marché local à leur retour. Comment mieux prendre en compte le cycle migratoire dans la prise de décision politique et programmatique ? Quels rôles les employeurs, les partenaires sociaux (syndicats) et les autres acteurs du marché peuvent-ils jouer pour promouvoir l'intégration et/ou la réintégration des travailleurs migrants dans les marchés locaux tout au long du cycle migratoire ?

#### Opportunité n°9 : Promotion des économies formelles dans les pays d'Afrique du Nord

Pour tirer pleinement parti du potentiel du marché du travail tout en garantissant un travail décent et en élargissant les filets de sécurité de la protection sociale, toutes les parties prenantes doivent envisager le développement pointu d'un emploi et d'une entreprise formels dans une crise post scénario COVID-19. Plusieurs domaines peuvent être envisagés, tels que : une meilleure communication sur les avantages de la

formalité (accès aux services financiers et aux services d'assurance), une simplification et des incitations à la formalisation, un dialogue public-privé, l'inclusion des partenaires sociaux (en particulier le réseau RSMMS<sup>111</sup>), un accent plus fort sur l'égalité des sexes, le développement de la capacité numérique.

## Mécanismes de protection et travail décent

*COVID-19 peut-elle aider les décideurs et autres parties prenantes concernées à identifier de nouvelles opportunités en matière de protection des travailleurs migrants, par exemple en termes de régularisation des emplois occupés par les migrants (suite à la réalisation de leur caractère essentiel) ou en termes de renégociation des accords bilatéraux de migration de main-d'œuvre et des accords de sécurité sociale ?*

### Opportunité n° 10 : Généralisation des services sociaux – indépendamment des statuts d'immigration ou de visa

L'une des principales conclusions de cette étude préliminaire est que « *parmi les migrants, les travailleurs peu qualifiés sont particulièrement surreprésentés dans un certain nombre de professions clés qui sont essentielles dans la lutte contre la COVID-19, soulignant ainsi leur valeur souvent négligée dans les économies européennes* ». <sup>112</sup> Le contexte actuel appelle à une application plus stricte des politiques et accords actuels sur l'accès des migrants à la protection sociale et à l'égalité de traitement. Les politiques pourraient, par exemple, intégrer les besoins des migrants en prolongeant les permis de travail et en donnant accès aux soins de santé et aux autres services sociaux, indépendamment du statut d'immigration ou de visa. L'élargissement des programmes de réintégration socio-économique durable, en particulier la création de voies d'accès à des activités génératrices de revenus et à la protection sociale dans le pays d'origine, est une autre voie possible. **Comment les accords bilatéraux et multilatéraux devraient-ils être revus pour atténuer les risques induits par le COVID-19 auxquels les travailleurs migrants sont confrontés ?**

<sup>111</sup> Le Réseau syndical des migrations méditerranéennes et subsahariennes (RSMMS) compte parmi ses membres : UGTT (Tunisie), CFDT (France), CGIL (Italie), CGTM (Mauritanie), CNTS (Sénégal), CNTS FC (Sénégal), CSA (Sénégal), CSI Africa, UDTS (Sénégal), UMT (Maroc), UNSAS (Sénégal), USTN (Niger).

### Opportunité n°11 : Accès localisé aux services, en collaboration avec le RSMMS et les partenaires sociaux concernés.

Le plan d'action prévu dans la Déclaration de Hammamet entre l'Égypte, le Maroc et la Tunisie a des objectifs importants pour renforcer la protection des travailleurs migrants. Il vise notamment, au niveau régional, à 1) soutenir les activités d'information et de formation sur les droits des travailleurs migrants ; 2) promouvoir des systèmes de recrutement plus équitables pour les migrants ; et 3) renforcer le dialogue, la coordination et la coopération entre l'Égypte, le Maroc et la Tunisie. Une telle initiative rappelle que les migrants, quel que soit leur statut, doivent avoir accès aux principaux services de base tels que la santé, l'éducation et la protection sociale, tant dans les pays d'Afrique du Nord que dans ceux de l'UE. Le réseau de syndicats RSMMS - des deux côtés de la Méditerranée - a fait de la sécurité, de la sûreté et de la protection des travailleurs migrants la pierre angulaire de son action. L'implication du RSMMS - ainsi que d'autres acteurs concernés - peut contribuer à garantir les droits des migrants et à améliorer la santé publique et l'inclusion économique. **Comment les niveaux de gouvernement et de leadership locaux nord-africains et européens, tels que les conseils locaux et les maires, peuvent-ils disposer de meilleures ressources pour mettre en œuvre des services de santé, d'éducation et de protection sociale sur le terrain ?**

### Opportunité n°12 : Expansion de l'infrastructure numérique et financière pour soutenir la résilience aux crises des travailleurs migrants et des communautés d'origine.

Avec la redécouverte du rôle essentiel des migrants - quelles que soient leurs qualifications - dans les économies européennes ainsi que dans la région du Machrek (dans le cas de l'Égypte), il ne fait aucun doute que la deuxième grande leçon de la crise concerne le rôle des rémittances. On connaît leur place dans l'économie - supérieure à celle des IDE dans les pays considérés - mais on ignore encore leur fonctionnement, souvent contre-intuitif car profondément lié à des schémas individuels

<sup>112</sup> Fasani, F. et Mazza, J. (2020) Immigrant Key Workers : Leur contribution à la réponse de l'Europe au COVID-19. Document de politique générale de l'IZA n° 155.

qui résistent paradoxalement à la pure logique de l'*homo economicus*. Comme le soulignent Kalantaryan et McMahon, « une augmentation de l'utilisation des services de transfert d'argent numérique a été décrite comme un avantage possible au sortir de la crise, car ils sont souvent moins chers et présentent moins de risques de propagation du virus Covid-19 que les transferts en personne. (...) Pour que les transferts d'argent numériques contribuent à atténuer les effets de la crise du Covid-19, une expansion significative des infrastructures numériques et financières sera nécessaire. »<sup>113</sup> Quelles recherches, analyses, politiques et programmes sont nécessaires pour mieux anticiper et soutenir les utilisations contextuelles des rémittences dans les pays d'origine et de résidence ?

#### Opportunité n°13 : Protection juridique et travail décent

Il est nécessaire de coordonner davantage les services d'information destinés aux migrants temporaires et saisonniers. Par exemple, les pays d'origine comme le Maroc, l'Algérie et la Tunisie pourraient avoir la responsabilité d'informer sur les possibilités légales de migrer pour travailler, tandis que les pays de destination de l'UE auraient l'obligation légale de fournir des informations aux travailleurs saisonniers et la responsabilité de mettre en relation les employeurs et les centres de services. Dans la pratique, la question est au moins double : d'une part, comment mieux faire correspondre l'offre et la demande ? D'autre part, comment fournir des services sur les obligations des employeurs et les droits des travailleurs, enregistrer les plaintes et aider les travailleurs migrants à bénéficier d'une protection juridique et de conditions de travail décentes tout au long du cycle de mobilité ?

#### Opportunité n°14 : Vers l'égalité des sexes

Les principaux secteurs d'intégration des travailleurs tunisiens ou marocains, notamment, en Europe sont particulièrement genrés. Dans certains cas, il peut s'agir d'une imposition des constructions et normes socioculturelles existantes (infirmières, travailleurs domestiques), bien que certains changements aient pu être observés avec la pandémie. Dans d'autres cas, il peut

s'agir de décisions bilatérales volontaires, notamment dans le secteur agricole, afin de flexibiliser la main-d'œuvre en engageant « des femmes avec enfants, non célibataires, afin d'avoir une garantie de retour dans leur pays d'origine et éviter ainsi la présence de personnes en situation irrégulière. »<sup>114</sup> Étant donné que la pandémie de COVID-19 a rendu les femmes particulièrement vulnérables – tant en Afrique du Nord qu'en Europe – comment les décideurs politiques peuvent-ils s'assurer que les droits des femmes soient respectés et protégés, conformément aux normes de travail décent et aux droits humains fondamentaux ?

<sup>113</sup> Kalantaryan, S. and McMahon, S., Covid-19 and Remittances in Africa, EUR 30262 EN, Publications Office of the European Union, Luxembourg, 2020.

<sup>114</sup> Palumbo, L. et Sciarba, A. (2018) La vulnérabilité à l'exploitation des travailleuses migrantes dans l'agriculture dans l'UE : la nécessité d'une

approche fondée sur les droits de l'homme et le genre, Parlement européen, Département politique des droits des citoyens et des affaires constitutionnelles Direction générale des politiques internes de l'Union. [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2018/604966/IPOL\\_STU%282018%29604966\\_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2018/604966/IPOL_STU%282018%29604966_EN.pdf)



## GLOSSAIRE

Il n'existe pas de définition statistique internationalement reconnue de la migration de main-d'œuvre. Cependant, les principaux acteurs de la **migration de main-d'œuvre** sont les travailleurs migrants, que l'Organisation internationale du travail (OIT) définit comme suit : « ...*tous les migrants internationaux qui sont actuellement employés ou sans emploi et qui cherchent un emploi dans leur pays de résidence actuel.* »<sup>115</sup>

La Division des statistiques des Nations unies (UN SD) fournit également une définition statistique du **travailleur migrant étranger** : « *les étrangers admis par l'État d'accueil dans le but spécifique d'exercer une activité économique rémunérée à l'intérieur du pays d'accueil. La durée de leur séjour est généralement limitée, de même que le type d'emploi qu'ils peuvent occuper. Les personnes à leur charge, si elles sont admises, sont également incluses dans cette catégorie.* »<sup>116</sup>

Cependant, la signification du terme **migration internationale de main-d'œuvre** a été considérablement remaniée et étendue par la XXème Conférence de la CIST (OIT, 2018). Il s'agit désormais d'un terme générique qui renvoie, de manière générale, aux " concepts liés au processus et au résultat de la migration internationale de main-d'œuvre et, en particulier, aux trois concepts suivants : (a) les travailleurs migrants internationaux ; (b) les migrants internationaux pour le travail ; (c) les travailleurs migrants internationaux de retour. En outre, les catégories spécifiques de travailleurs qui relèvent désormais de la "migration internationale de main-d'œuvre" et sont considérées comme des "**travailleurs migrants internationaux**" comprennent : (a) les travailleurs frontaliers, (b) les travailleurs saisonniers, (c) les travailleurs itinérants, (d) les travailleurs liés à un projet, (e) les travailleurs à emploi déterminé, (f) les travailleurs indépendants, (g) les gens de mer, (h) les travailleurs employés sur une installation offshore (i) les travailleurs domestiques étrangers ; (j) les étudiants étrangers ; (k) les voyageurs internationaux en voyage

touristique dont le but principal est d'être employés dans le pays de visite (l) les réfugiés et les demandeurs d'asile qui travaillent ou cherchent un emploi, indépendamment de l'autorisation de travailler pendant le traitement du statut de réfugié ou de la demande d'asile ; (m) les personnes déplacées de force au-delà des frontières en raison de catastrophes naturelles ou d'origine humaine, qui travaillent ou cherchent un emploi dans le pays de déplacement ; (n) les personnes faisant l'objet d'une traite transfrontalière à des fins de travail forcé ou d'exploitation du travail.

Des secteurs tels que l'industrie alimentaire, la livraison ou les soins de santé sont essentiels au bon fonctionnement de l'économie et des services vitaux. Les travailleurs de ces professions sont également appelés **travailleurs clés**. Les migrants jouent un rôle important dans ces services essentiels, puisqu'ils représentent 14 % des travailleurs clés dans les régions européennes, dont 5 % sont originaires de pays de l'UE et 9 % de pays non membres de l'UE. Sur la base de la vague la plus récente (2018) de l'enquête sur les forces de travail de l'UE (EULFS), les cinq plus grandes catégories de travailleurs clés dans l'UE sont les suivantes : les professionnels de l'enseignement (14,5 % de l'ensemble des travailleurs clés), les travailleurs agricoles qualifiés (11,9 %), les professionnels associés en sciences et ingénierie (11,1 %), les travailleurs des soins personnels (10,3 %) et les nettoyeurs et aides (9,9 %).

Pour désigner l'espace régional composé du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie, de la Libye et de l'Égypte dans son ensemble, le terme "**Afrique du Nord**" sera préféré, car il permet de désigner un espace transnational de mobilité tant par rapport aux autres parties du continent africain que par rapport à l'autre rive de la Méditerranée.

<sup>115</sup> [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms\\_436343.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_436343.pdf)

<sup>116</sup> <https://unstats.un.org/unsd/statcom/48th-session/documents/BG-4a-Migration-Handbook-E.pdf>

## BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

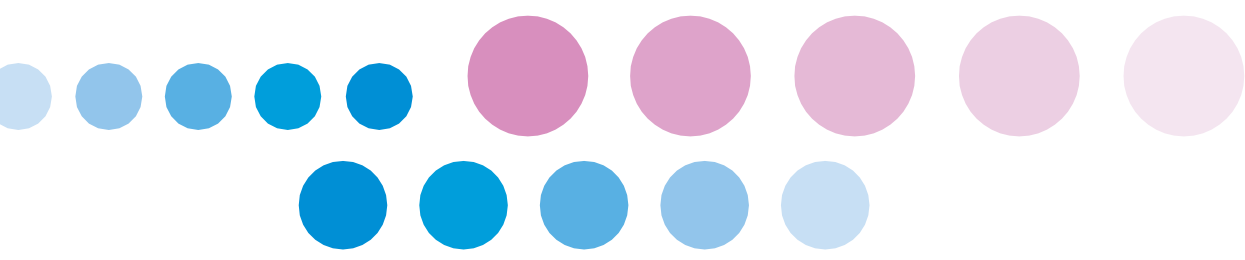
- African Union, Décisions clés de la 32e session ordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine (janvier 2019).
- Ait-Larbi, Y. (2021) Health Without Care; A Reflexive Sociology of Human Capital Flight in Post- Colonial Algeria
- Almalki, R. (2011). Vous avez dit : immigration choisie ?. Cités, 2(2), 113-118.
- Arezki, R., Moreno-Dodson, B., Yuting Fan, R. Gansey, R., Nguyen, H., Nguyen, M.C., Mottaghi, L., Tsakas, C., and Wood, C.A. (2020) Commercer ensemble : vers une relance de l'intégration de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord à l'ère post-COVID. Bulletin d'information économique de la région MENA (Octobre), Washington, The World Bank Group.
- Åslund, O. and Rooth, D-O. (2007) Do when and where matter? initial labour market conditions and immigrant earnings, The Economic Journal, Volume 117, Issue 518.
- Awad, I. (2017). Towards a Joint Approach to Migration and Asylum in the Euro-Mediterranean Space," in Beyond the Migration and Asylum Crisis, edited by Ferruccio Pastore (Aspen Institute Italia)
- Awad, I. (2021) On occasion of the pandemic: Reflections on Egyptian labour migration, International Migration, IOM, February 2021.
- Awad, I. and Selim, H. (2017). Labour Migration Governance in Times of Political Transition: A Comparative Analysis of Egypt and Tunisia, in Migration and Development, vol 6, 2017, issue 1.
- Beine, M., Docquier, F. and Rapoport, H., (2008). Brain Drain and Human Capital Formation in Developing Countries: Winners and Losers. The Economic Journal, 118(528), pp.631-652.
- Bélanger, M., & Schimmelfennig, F. (2021). Politicization and Rebordering in EU Enlargement: Membership Discourses in European Parliaments. Journal of European Public Policy.
- Borges, A. and Huet, N. (2020) Invisible workers: Underpaid, exploited and put at risk on Europe's farms. Euronews & Lighthouse Reports.
- Borgnäs, E.; Cottone, L. and Teppert, T. (2021) Labour migration dynamics in Libya, in IOM (2021) Migration in West and North Africa and across the Mediterranean: Trends, Risks, Development and Governance. Chapter 24. Geneva.
- Castagnone, E. and Termine, P. (2018). Chapitre 7 - Migration des jeunes ruraux méditerranéens : déterminants socio-économiques, défis et opportunités pour l'élaboration de politiques ciblées. in CIHEAM éd., MediTERRA 2018: Migrations et développement rural inclusif en Méditerranée (pp. 145-167). Paris: Presses de Sciences Po.
- Chaabita, R. International migration, remittances and socio-economic development in Morocco: An empirical analysis, XXVIIIe Congrès international de la population organisé par: Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIESP), 2017.
- Commission Européenne (2017) Document d'action du Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne, Égypte 2017
- De la Croix, D., and F. Docquier. (2012). "Do brain drain and poverty result from coordination failures?" Journal of Economic Growth 17:1: 1–26;
- Decosse, F. and Hellio E. (2015) Migration circulaire ou canalisation utilitariste des mobilités? Les programmes de migration temporaire en agriculture intensive vus d'en bas, in Journée d'étude "La circulation et le retour à l'épreuve des contraintes migratoires?", Université Paris-Diderot, URMIS, Paris, 25 septembre 2015.
- Di Maio, M., Leone Sciabolazza, V. & Molini, V. (2020). Migration in Libya: a spatial network analysis, Policy Research Working Paper Series, 9110, The World Bank.
- Docquier, F., (2014). The brain drain from developing countries. IZA World of Labour.
- Ebeke, C. H. (2010) 'The Effect of Remittances on Child Labour: Cross-country evidence', Economics Bulletin, vol. 30, no. 1, 2010, pp. 351–364.
- Eilstrup-Sangiovanni, M. (2021). Re-bordering Europe? Collective Action Barriers to 'Fortress Europe'. Journal of European Public Policy.
- El Housseini, T. interviewed by Apps, Peter (26 October 2007). "EU Blue Card Scheme could drain developing world". Reuters – 26 October 2007.
- European Migration Network (2020). Attracting and protecting the rights of seasonal workers in the EU and the United Kingdom – Synthesis Report. Brussels: European Migration Network.
- Fargues, P., Rango, M., Borgnas, E. and Schöfgerger, I. editors (2020) Migration in West and North Africa and across the Mediterranean: trends, risks, development and governance, IOM Geneva.
- Fasani, F. and Mazza, J. (2020) Immigrant Key Workers: Their Contribution to Europe's COVID-19 Response. IZA Policy Paper No. 155.
- Faujas, A. (2020) « En Afrique du Nord, la Banque Mondiale craint "une reprise chaotique" », Jeune Afrique, 20 octobre 2020.
- Foresti, M. (2020) Less gratitude, please. How COVID-19 reveals the need for migration reform. Brookings Institute. May 22, 2020.
- Gagnon, J. (2020) COVID-19: consequences for international migration and development (Paris: OECD).
- Gammarano, R. (2018) Paid employment vs. Vulnerable employment - A brief study of employment patterns by status in employment – ILOSTAT, Spotlight on work statistics n°3, June 2018. ILO Geneva.

- HCP (2020) Situation of the labour market in the first quarter of 2020, Haut Commissariat au Plan, Royaume du Maroc.
- ILO (2016) ILOSTAT Glossary
- ILO (2018) ICLS Guidelines concerning statistics of international labour migration - 20th International Conference of Labour Statisticians Geneva, 10-19 October 2018.
- ILO (2021) Enquête rapide sur l'impact de la COVID 19 sur les travailleurs migrants en Tunisie / Organisation internationale du Travail, Service des Principes et droits fondamentaux au travail (FUNDAMENTALS), Service de la migration de main-d'œuvre (MIGRANT), Tunis: BIT, 2021.
- ILO (2021) The Impact of COVID-19 on Employment and Wages in Egypt – Highlight June 2020 – ILO-ADWA, conducted by Baseera.
- INS (2020) The impact of the Covid-19 pandemic on the Tunisian labour market – August 2020.
- INSEE (2012). Evolution et structure de la population, RP exploitations complémentaires. Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.
- IOM – DTM (2021) Libya – Migrant Report 35 (January–February 2021)
- Jaidi, L. and Martin, I. (2010) Comment faire avancer le statut avancé UE-Maroc ? Documents IE Med, 2ème édition,
- Kalantaryan, S. and McMahon, S., Covid-19 and Remittances in Africa, EUR 30262 EN, Publications Office of the European Union, Luxembourg, 2020.
- Kumar, C., Oommen, E., Fragapane, F. and Foresti, M. (2021) Beyond gratitude: Lessons learned from migrants' contribution to the Covid-19 response, ODI, London.
- Kumar, C., Oommen, E., Fragapane, F. and Foresti, M. (2021) Beyond gratitude: Lessons learned from migrants' contribution to the Covid-19 response, ODI, London.
- Lahlou, M. (2018) Morocco and Algeria in European migration policies, ECDPM Great Insights magazine, Autumn 2018 (volume 7, issue 4).
- Lutz, P., & Karstens, F. (2021). External borders and internal freedoms: How the refugee crisis shaped the bordering preferences of European citizens. Journal of European Public Policy.
- Maingari, D. (2011). Exode des cerveaux en Afrique : réalités et déconstruction du discours sur un phénomène social. *Éducation et sociétés*, 2(2), 131-147.
- Marois, G., Bélanger, A. and Lutz, W. (2020) Population aging, migration, and productivity in Europe, PNAS - Proceedings of the National Academy of Sciences, USA.
- MENA-OECD Government Business Summit (30-31 March 2021) - Session 3: An eco-system for youth economic empowerment.
- Milan, A. and Cunnoosamy, R. (2020) COVID-19 and migration governance: A holistic perspective. *Migration Policy Practice*, Vol. 10, Number 2, April-June 2020.
- Mixed Migration Hub (2018) Libya Country Brief, funded by IOM and the USDOS.
- Mixed Migration Hub (2018) Libya Country Brief, funded by IOM and the USDOS.
- Musette, M.S. (2010) Algérie - Migration, marché du travail et développement, Organisation internationale du Travail (Institut international d'études sociales).
- Nassar, H. (2010) 'Migration of Skills, the Egyptian Case', CARIM – Consortium for Applied Research on International Migration, EUI – Robert Schumann Center for Advanced Studies.
- Natter, K. (2014). Fifty years of Maghreb Emigration : how States Shaped Algerian, Moroccan and Tunisian Emigration, Oxford, UK: International Migration Institute, University of oxford.
- Natter, K. (2016). Au-delà de pays d'origine : Schémas migratoires en Algérie, au Maroc et en Tunisie ; Friedrich Ebert Stiftung.
- O'Brien, M.L. and Eger, M.A. (2020) Suppression, Spikes, and Stigma: How COVID-19 Will Shape International Migration and Hostilities toward It. *International Migration Review*, November 2020.
- OECD, CMRS and AUC (2020) How COVID-19 is affecting Egypt's migrants and refugees.
- OECD/ILO/CAWTAR (2020), Changing Laws and Breaking Barriers for Women's Economic Empowerment in Egypt, Jordan, Morocco and Tunisia, Competitiveness and Private Sector Development, OECD Publishing, Paris.
- Palumbo, L. and Sciarba, A. (2018) The vulnerability to exploitation of women migrant workers in agriculture in the EU: the need for a Human Rights and Gender based approach, European Parliament, Policy Department for Citizens' Rights and Constitutional Affairs Directorate General for Internal Policies of the Union.
- Raty, T. and Shilhav, R. (2020) The EU Trust Fund for Africa, Trapped between aid policy and migration politics, OXFAM.
- Saaïdia, O. (dir.), (2020) « Vivre au temps du coronavirus. Chroniques de confinement : regards de chercheurs depuis la Tunisie », IRMC/Éditions Nirvana.
- Schöffberger, I. and Rango, M. (2020) COVID-19 and migration in West and North Africa and across the Mediterranean. FULL reference In final version please
- Souag, A. (2018) "Labour Market Policies and Informality in Algeria" FEMISE Research Paper 42-05.
- Start Up Square (2020) Covid-19 survey in Morocco, by Startup Square and La Startup Factory (CGEM-HCP).
- Tsourapas, G. (2018) Egypt: Migration and Diaspora Politics in an Emerging Transit Country.
- UNDESA (2020) Data for North Africa.
- Urso, G., Sermi, F., Tarchi, D., Koopmans, J. and Duta, A. (2019) Migration Profile Algeria, Bongiardo, D. editor(s), Publications Office of the European Union, JRC, Ispra.
- Urso, G., Sermi, F., Tarchi, D., Koopmans, J. and Duta, A., (2019) Migration Profile Libya, Bongiardo, D. editor(s), Publications Office of the European Union, Ispra, 2019.

- Uzelac, A. (2020) The real common interest: The converging EU and North African migration agendas – where do people’s interests come in? Oxfam International.
- Verdier, M. (2020) ‘Au Maghreb, des systèmes de santé exsangues’ in La Croix du 8 avril 2020 - <https://www.la-croix.com/Monde/Afrique/Au-Maghreb-systemes-sante-exsangues-2020-04-08-1201088418>
- Vermeren, P. (2021). Le Maghreb assiégé par la crise du coronavirus. Hérodote, 1(1), 165-179.
- Vicente Rufí, J., Richard, Y., Feliu, J. and Berzi, M. « Editorial: Peripheral borders, soft and hard re-bordering in Europe », Belgeo.
- WHO (2016) Stratégie de coopération OMS-MAROC 2017-2021. Organisation mondiale de la Santé. Bureau régional de la Méditerranée orientale.
- World Bank (2020) Migration and Development Brief 32: COVID-19 Crisis Through a Migration Lens (Washington DC: World Bank Group and KNOMAD.
- World Bank (2020) Migration and Development Brief 32: COVID-19 Crisis Through a Migration Lens (Washington DC: World).
- World Bank (2020) Morocco Economic Monitor, Fall 2020: From relief to recovery.
- World Bank. (2021) Metadata Glossary.
- World Bank (2021) Egypt’s Economic Update, April 2021 -
- World Economic Forum (2020) How coronavirus could hit the billions migrant workers send home (Geneva: WEF).
- Zehnati, A., (2017). Medical brain drain from Maghreb to Northern countries : for a new social dialogue ?. The e-Journal of Economics & Complexity, Volume 2 (2016) Number 1 May 2017.
- Zeneidi, D. (2011) Worksite Camps for Seasonal Female Moroccan Workers in Huelva (Spain): Invisibilization and Identity Assignment. ADES, Université Bordeaux-Montaigne.
- Zenner, D. and Wickramage, K. (2020) National preparedness and response plans for COVID-19 and other diseases: Why migrants should be included. IOM – Migration Data Portal.



Photo 4: Crédit Maghrebria – Creative Commons



**THAMM** Towards a Holistic Approach to Labour Migration Governance and Labour Mobility in North Africa